



VALLÉE DE LA PETITE NATION

VOL. 5 NO. 3

St-André-Avellin, Qué. JEUDI LE 28 JUILLET 1966.

Copie: 10¢

Peinture
—
Quincaillerie
—
Matériaux de construction



Magasin: 985-2253
317, rue Victoria

Cour à bois: 985-2282
148, rue Alexandre

SEMAINE de la SECURITE sur la FERME DU 24 AU 30 JUILLET

Les thèmes de la Semaine de sécurité agricole

En prévision de la Semaine de la sécurité agricole, dont l'observance au Canada a été fixée du 24 au 30 juillet, la Ligue canadienne de la sécurité a proposé une série de thèmes, dont elle préconise l'observance. Il s'agit des suivants:

Le dimanche 24 juillet, premier jour de la campagne — LE RESPECT DE LA VIE: prendre le temps d'y accorder l'attention nécessaire. Reconnaître l'obligation morale qui se rattache à la sauvegarde de la vie humaine, de même qu'à la prévention de la souffrance qui découle habituellement des incidents malencontreux qu'on pourrait éviter en faisant preuve d'un peu de sagesse et de circonspection.

Lundi — LA SECURITE COMMENCE D'ABORD CHEZ SOI: passer la maison de ferme au peigne fin, pour en éliminer les sources de danger. Penser 'sécurité' dans l'exercice du travail ménager. Vérifier les appareils ménagers contre toute déficience dangereuse. Se débarrasser des vieilleries. Elaborer et mettre à effet un exercice de feu pour la famille, en cas d'incendie.

Mardi — LES PRODUITS CHIMIQUES POUR LA FERME ET LE FOYER: lire les étiquettes et les instructions. Connaître les antidotes. Etiqueter clairement les produits qui l'exigent. Ranger les produits dangereux dans des endroits hors de la portée des enfants. Se débarrasser des résidus et des contenants vides.

Mercredi — LA PREVENTION DES CHUTES: réparer ou remplacer les échelles défectueuses,

les marches d'escalier ou de perron. Eliminer toute source possible de chute. Se débarrasser immédiatement de la boue et de la graisse. Vérifier l'éclairage dans les escaliers et au-dessus des perrons. Si nécessaire, installer une barre d'appui.

Jeudi — LA SECURITE SUR LES ROUTES RURALES: s'exercer à la courtoisie et à l'application pratique des règles de la conduite prudente. Noter les traverses de chemin de fer et les intersections non indiquées.

Vendredi — LA MACHINERIE: vérifier le bon état de fonctionnement. Voir à ce que chaque pièce soit munie des dispositifs protecteurs et des accessoires de sécurité nécessaires. Couper le moteur avant de débloquer une machine ou d'effectuer une réparation quelconque. Ne faire un plein d'essence que lorsque le moteur est froid. Exercer la prudence au volant d'un tracteur. Doter chaque appareil à auto-propulsion d'un extincteur d'incendie et afficher l'emblème des véhicules à traction lente dans les cas convenables.

SAMEDI — LA SECURITE DANS LES AMUSEMENTS: prendre les précautions qui s'imposent lorsqu'il s'agit de natation ou de canotage. Protéger les étangs contre l'intrusion des enfants. Manoeuvrer les armes à feu et les munitions avec la plus grande prudence possible, et les ranger dans des endroits sûrs. Accorder une attention toute particulière à l'élément sécurité, à la chasse, à la pêche, en pique-nique ou tout autre genre de voyage.

La sécurité d'un tracteur dépend de votre jugement

ÉVITEZ UN INCENDIE SUR VOTRE FERME

par Aurèle Brunet, b.s.a.

Il y a plusieurs points à se rappeler si l'on veut prévenir tout incendie sur sa ferme. Les conseils énumérés ci-après peuvent vous sauver des milliers de dollars.

1. Nettoyez, vérifiez et débarrassez les rebuts et déchets tels que vieux linge, matelas, vieux meubles, papiers et chiffons. Repeinturez les surfaces usées, remplacez le bois pourri.
2. Examinez les filages électriques et les fusibles. Remplacez toujours les vieux fils et n'employez que des fusibles de 15 ampères à moins que le circuit ne soit conçu pour un fusible plus fort.
3. Les fils et les lumières ne doivent pas être remis dans des endroits humides, protégez-les contre les bris et contre les contacts avec des matériaux combustibles. Tout équipement ou appareil devrait porter le signe C.S.A. Les clôtures électriques alimentées par le système de l'hydro ne sont pas permises en Ontario.
4. Assurez-vous que la pompe est branchée sur un circuit séparé et à l'écart des autres bâtiments de la ferme pour conserver une bonne pression d'eau en cas d'incendie.
5. Installez des écriteaux "Défense de fumer" à tous les endroits dangereux.
6. Placez un extincteur dans un endroit facile d'accès, vérifiez-le souvent et rechargez-le lorsque nécessaire.
7. Les réservoirs contenant de l'essence et autre matière combustible doivent être conservés dans un endroit situé au moins à 40 pieds des autres bâtiments et installés sur une base non combustible, tel que ciment ou métal. Un réservoir souterrain est cependant de beaucoup préférable.
8. Assurez-vous qu'il n'y a ni flamme ni étincelle près de vous et arrêtez le moteur de votre véhicule avant de refaire le plein d'essence.
9. Maintenez toujours vos réservoirs d'eau et vos étangs bien remplis en cas d'incendie. Faites en sorte qu'ils soient faciles d'accès.
10. Vérifiez les paratonnerres et leurs conduits jusqu'en terre; vérifiez aussi les antennes d'appareils de télévision, et ne les installez jamais sur les cheminées.
11. Les cylindres contenant des gaz combustibles doivent être placés sur une base solide et à l'écart des fenêtres ou autres ouvertures du sous-sol.
12. L'équipement nécessaire en cas d'incendie doit être facilement disponible en cas d'urgence.
13. Gardez les allumettes hors de la portée des enfants et assurez-vous que vos cigarettes sont éteintes avant de les lancer au loin.

Les facteurs les plus importants qu'un opérateur de tracteur doit prendre en considération lorsqu'il conduit son véhicule sur la grande route sont, son bon jugement et toujours tenir compte des autres véhicules sur le chemin.

Prenant pour acquis qu'un tracteur ou autre machinerie de ferme roulent beaucoup plus lentement que le trafic ordinaire de la route, ces véhicules à traction lente peuvent être un véritable danger pour l'automobiliste et pour l'opérateur du tracteur si ce dernier intentionnellement ou non ralentit la circulation. L'automobiliste impatient prendra alors des chances inutiles pour doubler le tracteur et le tout aboutira à une collision auto-tracteur dans laquelle il y aura peut-être des blessés voire même des morts. Alors pour un maximum de sécurité pour tous, conduisez toujours votre tracteur à l'extrême droite de la voie, permettant ainsi aux véhicules roulant à une allure plus vive de circuler sans efforts. Si vous constatez qu'une ligne d'auto a ralenti à cause de vous, arrêtez-vous quelques instants pour que ces derniers puissent filer.

Pour encore plus de sécurité utilisez le dispositif (s.m.v.) véhicule à traction lente, de cette façon les automobilistes seront avertis que vous roulez considérablement plus lentement et agiront en conséquence.

La sécurité sur la ferme

Chaque année, il est d'usage de consacrer une semaine spéciale en juillet à la prévention des accidents sur les fermes canadiennes. Cette pratique a été établie à la suite d'une prise de conscience des nombreux dangers qu'on rencontre sur la ferme de même que des moyens à prendre pour éviter les blessures et les accidents mortels.

Les accidents peuvent être causés par la machinerie ou les animaux, mais le plus souvent, ils sont attribuables à la négligence. C'est pour cette raison que l'on a établi des règlements et adopté des mesures de sécurité en vue d'éliminer ces

dangers qui menacent les travailleurs agricoles et leurs biens.

Ainsi, les cultivateurs sont mis au courant du danger de laisser des enfants conduire un tracteur ou tout autre équipement de ferme. Bien qu'on montre souvent dans les journaux et les revues des photographies d'enfants qui conduisent des pièces de machinerie agricole, cette pratique est extrêmement dangereuse. Même un jeune homme de seize ans manœuvrera des difficultés à manœuvrer une machine lourde.

Lorsque les mesures de sécurité deviennent une habitude, les accidents sur la ferme diminuent.

MEDECIN DE GARDE

Le Médecin de garde pour la prochaine fin de semaine sera le Dr. Gilles Drouin, de St-André-Avellin, tel. 163.



VALLEE DE LA PETITE NATION

Publié et imprimé par "LE BULLETIN DE BUCKINGHAM"

C. P. 1390 585 rue James Tél. 986-5082

Rédacteur : M. Roméo CHARTRAND

Représentants.

St. André-Avellin : M. Gilles LANTHIER
 Montebello : M. Fidèle LALONDE
 Papineauville : M. J. PAQUETTE
 Plaisance : Mme Joseph MARCOTTE
 Thurso : M. Jules DESJARDINS
 Au magasin Thurso Lumber Ltée.

Journal dévoué aux intérêts de :

LA PETITE-NATION : Thurso, Plaisance, Faasset, Papineauville, Montebello, St-E-milie-de-Suffolk, Namur, Lac-des-Plages, Boileau, Dhuamel, Ripon, St-Sixte, Mont-pellier, Chénéville, Noire-Dame-de-la-Paix, St-André-Avellin, St-Rémi d'Amherst, Ven-dée.

ABONNEMENT : Canada : 1 an .. \$2.00 Hors du Canada : 1 an .. \$3.00 Le numéro : 10¢

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2ième classe de la présente publication.

La pension de vieillesse à \$105.00 si...

Le gouvernement fédéral fera adopter une loi dès l'automne prochain pour augmenter les pensions de vieillesse à \$105 par mois.

Cependant, cette augmentation ne sera versée qu'à ceux et celles qui n'auront aucun revenu. Cela signifie que tous ceux qui dépendent entièrement sur la pension de \$75, par mois versée présentement, recevront une allocation supplémentaire de \$30. On peut également prédire que presque toutes les femmes âgées de 68 et plus, recevront le supplément, étant donné que peu d'entre elles ont un revenu supplémentaire.

Le ministre du Bien-Être M. MacEachen a tenu à spécifier qu'il n'y aurait pas d'enquête de fait pour évaluer les ressources des vieillards désireux de toucher le supplément de \$30, par mois.

On croit comprendre selon le courriériste parlementaire Marcel Pépin, que si le gouvernement élimine la preuve d'indigence par contre, un relevé des revenus devra accompagner la demande d'allocation.

Le ministre estime à \$225 millions le coût de ce programme au cours de la première année. Entre-temps M. MacEachen a laissé entendre qu'il y aurait une augmentation des impôts pour pallier l'augmentation des dépenses au chapitre des pensions de vieillesse.

La session fut ensuite ajournée au mois d'octobre.

Eh bien pendant que nos députés prendront quelques mois de vacances, pour certains bien méritées, pour d'autres ce sera une prolongation de vacances qui nous semblent intermittentes.

En effet depuis quelques semaines on aura noté une foule d'absences en chambre. Jeudi soir dernier par exemple, il y avait à peine 100 députés en chambre sur 265. Au fait d'après les résultats des votes pris ce soir-là à la veille de l'ajournement, il y avait 98 députés présents.

Tout de même laissons de côté le problème des absences pour le moment (nous y reviendrons) et analysons un peu ce projet de loi des pensions de vieillesse.

A mon avis deux points nous frappent et nous portent à demander encore une fois si nos députés sont bien nos représentants ou si plutôt s'ils ne sont pas tout simplement des gens qui se rient de nous.

Tout d'abord pourquoi une augmentation des pensions suivant les revenus de nos vieillards?

Plusieurs députés ont protesté de cette attitude des ministériels. M. Stanley Knowles, du NPD a accusé le gouvernement de porter atteinte à la dignité des vieillards en leur imposant de déclarer leurs sources de revenus pour toucher une pension qu'ils ont amplement méritée en rendant d'innombrables services au pays.

Nous croyons plutôt que le gouvernement aurait dû depuis longtemps examiner les sources de revenus de nombreuses personnes qui touchent la pension mensuelle de \$75, alors qu'ils roulent dans les milliers de dollars et qu'ils sont en toute sécurité financièrement. Ici je voudrais bien spécifier, que je ne parle pas de gens qui ont des économies de cinq à dix mille dollars amassées péniblement pour leurs vieux jours.

Autre chose, quand nos députés se sont votés des augmentations de salaires de \$8,000 annuellement; quand ces mêmes députés se sont votés des plans de pension mirobolants; quand ils ont approuvé des pensions annuelles de \$12,000.00 pour les sénateurs et les juges à leur retraite, est-ce qu'ils ont parlé d'enquête pour connaître la situation financière de ces gens?

Aujourd'hui alors qu'on parle de voter une maigre pension de \$1,200, annuellement à nos vieillards, on voudrait y mettre des restrictions.

Moi je trouve ce procédé lâche, ingrat et injuste n'v'ez l'ouvrier qui peine toute sa vie pour se ramasser quelques économies après avoir contribué salarjé part à l'Etat par les taxes de toutes sortes.

Autre chose, le ministre du Bien-Être a parlé d'une augmentation des impôts pour rencontrer les dépenses occasionnées par le supplément accordé sur les pensions de vieillesse.

Une autre lâcheté, une autre injustice.

Nos députés ont-ils jamais parlé d'augmenter les impôts lorsqu'ils se sont votés des augmentations de salaires, des plans de pension pour eux, les sénateurs et les juges?

Pourquoi aujourd'hui, alors qu'ils nous donnent quelque chose d'une main, veulent-ils nous l'enlever avec l'autre?

On a pas besoin de se démar-

quer pourquoi ça va si mal dans le monde aujourd'hui.

Le grand mal de notre monde moderne réside justement, dans le fait qu'on a établi un mur d'injustice entre les riches et les pauvres. De plus, nos législateurs, nos capitalistes, nos exploitateurs ont toujours agi de façon à ce que le riche devienne plus riche, pendant que le pauvre devra rester pauvre, toute sa vie.

Je ne voudrais pas me faire prophète de malheur, mais le jour n'est peut-être pas loin où de tant d'injustices, va se révolter et demander sa part légitime du gâteau fiscal. A-près tout, la patience des payeurs de taxes a des limites.

Espérons qu'on le réalisera avant qu'il ne soit trop tard. Souhaitons que nos députés en vacances, découvrent dans le repos et la tranquillité, que le peuple canadien n'a pas seulement le droit d'exister, mais aussi de vivre convenablement, lorsqu'il aura atteint l'âge de la retraite.

Roméo Chartrand.

MEILLEURE HISTOIRE

Succès.

Dans un cabaret de la rue Peel, un vieil ivrogne réussit à se faire payer la traite à la soirée longue en défiant qui que ce soit de lui faire préparer un breuvage sans qu'il n'en puisse dire le contenu.

Les clients s'ingénient à lui donner les boissons les plus compliquées, toujours notre homme a qui l'on a besoin de recouvrir les yeux, boit son verre et en énumère ensuite le contenu, sans se tromper.

Un soir, on décida de lui jouer un tour: On lui servit un verre d'eau.

L'ivrogne enfila le verre dans sa poche et dit:

"Je n'ai aucune idée de ce que c'est. Je n'en ai jamais bu avant aujourd'hui. C'est quelque chose de nouveau pour moi mais je suis certain que c'est une boisson qui ne connaîtra aucun succès ici."

P. - do.

UNE NOUVELLE COMPETITION DE LA TRAVERSEE DU LAC SIMON PREND NAISSANCE A CHENEVILLE

Cette fois cette compétition de nage sera amateur et non professionnelle.

Le mot amateur ne veut pas dire que les concurrents seront de calibre plus faible que les professionnels.

Nageurs-amateurs veut dire nageur qui ne travaille pas pour une bourse et n'a pas droit d'accepter aucune rémunération à cause du statut d'amateur qu'il détient. Seuls les amateurs peuvent représenter le pays aux Jeux internationaux ou olympiques, le statut professionnel n'étant pas reconnu à travers le monde.

Donc, la première compétition amateur aura lieu dimanche le 31 juillet au lac Simon.

Des nageurs de tous les coins de la province prendront le départ non pour une bourse mais bien pour un geste sportif.

M. Robert Latour qui depuis quelques années se dévoue de corps et âme pour le sport et les loisirs en général mérite beaucoup plus d'encouragement qu'il en a présentement de la part de ses concitoyens.

Sportifs dans l'âme M. Latour ne refuse pratiquement jamais son aide bénévole pour toutes organisations sensées. Il mérite sûrement des félicitations pour sa tenacité il est d'ailleurs un des instigateurs de la première traversée du Lac Simon à la nage.

Aujourd'hui surtout, pour encourager le sportif en herbe qui ne pourrait jamais se tailler une carrière de nageur aux côtés des trois ou quatre qui font présentement le tour du monde, pour amasser les bourses. Il organise une traversée de cinq (5) milles de l'île Canard Blanc à l'hôtel Motel. Le Simonet qui sera à la portée de tous, surtout des débutants dans ce domaine et qui dans l'ensemble sera moins dispendieuse que les précédentes.

Surtout les gens de la région devraient se faire un devoir d'encourager cette première traversée du genre.

Ray, Clouston.

LE CINEMA POUR ENFANTS

1. - TEXTE DE LA LOI *

Section II

de l'admission des enfants aux exhibitions de vues animées.

Enfants non admis.

19. Il est défendu à toute personne ou à toutes personnes en charge d'une salle où il est donné des spectacles au moyen du cinématographe, et, dans le cas d'une compagnie ou société, à tout gérant ou autre personne en charge de l'établissement, de recevoir, de quelque façon, à ces spectacles, des mineurs, âgés de moins de seize ans révolus, qu'ils soient accompagnés ou non.

Exceptions.

Les dispositions de l'alinéa précédent ne s'appliquent pas:

- a) aux représentations cinématographiques données gratuitement dans une institution d'enseignement, à ses élèves, à leurs parents et à son personnel seulement;
- b) aux représentations cinématographiques spéciales pour enfants données avant six heures

du soir, gratuitement ou sans bénéfice pécuniaire, dans une salle paroissiale ou autre salle semblable approuvée à cette fin par le Bureau, pourvu qu'on y montre uniquement des films spécialement autorisés par le Bureau pour de telles représentations;

c) aux représentations cinématographiques spéciales pour enfants âgés d'au moins dix ans, données avant six heures du soir dans une salle de cinéma approuvée à cette fin par le Bureau, pourvu qu'on y montre uniquement des films spécialement autorisés par le Bureau, pour de telles représentations, en se conformant aux conditions fixées par règlement du lieutenant-gouverneur en conseil publié dans la Gazette officielle du Québec.

Salles exclues.

Toute salle mentionnée aux paragraphes b et c qui ne répond pas aux exigences de la loi et des règlements concernant la sécurité dans les édifices publics (chap. 149) ne peut obtenir l'autorisation de présenter des séances cinématographiques pour les enfants.

"Bénéfice pécuniaire".

Dans le présent article, "bénéfice pécuniaire" signifie toute recette excédant la dépense encourue pour location de films, entretien des appareils servant à leur projection et amortissement du prix d'achat de ces appareils. S.R. 1941, c. 55, a. 2 (partie); 9-10 Eliz. II, c. 19, a. 1.

Agents de la paix.

20. Tout agent de la paix autorisé par le chef de police de la municipalité, tout détective ou tout membre de la Sureté provinciale peut entrer dans une salle de vues animées où il est donné des spectacles au moyen du cinématographe, afin de constater si les prescriptions de la présente section sont observées. S.R. 1941, c. 55, a. 3; 9-10 Eliz. II, c. 18, a. 4.

Peine.

21. Toute contravention aux dispositions de la présente section est punie d'une amende n'excédant pas cinquante dollars, en sus des frais, et, à défaut de paiement de cette a-

mende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas un mois et, au cas de récidive, d'une amende d'au moins cinquante dollars et d'au plus cent dollars, en sus des frais et, à défaut de paiement de cette amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas deux mois.

Licence annulée.

Le magistrat peut, dans tous les cas, annuler la licence émise en vertu de la section II, de la Loi des licences (chap. 79), et donner avis en conséquence du percepteur du revenu qu'il appartient.

Exception.

Dans les poursuites intentées, en vertu de la présente section, le défendeur n'est pas sujet aux pénalités y indiquées s'il prouve qu'il a usé de diligence raisonnable pour constater l'âge du mineur avant de le recevoir dans la salle de vues animées, et qu'il a eu raisonnablement lieu de croire que ce mineur n'était pas âgé de moins de seize ans révolus. S.R. 1941, c. 55, a. 4.

2. - AUTORITE DU BUREAU EN MATIERE DE FILMS APPROUVES POUR ENFANTS.

En vertu des dispositions de la loi, le Bureau de Censure du cinéma est seul habilité à déterminer officiellement quels sont les films qui peuvent être vus par un auditoire d'enfants.

Des organismes privés peuvent donner des appréciations d'ordre moral sur la nature et le contenu des films et leur attribuer des cotes d'adaptation à un public donné: jeunes, adolescents, adultes, etc. Ces recommandations n'ont aucune reconnaissance officielle. C'est dire qu'il appartient aux distributeurs de soumettre à l'examen du Bureau de Censure du Cinéma les films qu'ils comptent exploiter dans les salles d'exploitation de la carte jaune.

Le directeur de salle qui compte présenter des films pour enfants a l'obligation de faire approuver sa salle à cette fin et de ne montrer que des films qui sont obtenus de Visa spécial pour enfants, émis par le Bureau de censure du cinéma.

Faut-il rappeler que le di-

Suite page 14

Festival d'été au Lac Simon

Afin d'encourager les jeunes nageurs, trois sportifs de la traversée professionnelle prendront le départ ce sont: Jean-Paul Chénier de Gatineau, Carro Roger Chénier de Thurso et Paul Malone d'Ottawa. Ainsi au même départ: Ronald Turpin, Gaston Pilon, Jean-Guy Maillé, Gilles Lindsay de Chénéville, Michelle Huneault de Thurso, Jean-Claude Houle de Thurso, Raymond Hunbeault de Chicoutimi, Nancy Skeeme de Montréal, Murielle Dugas de Montréal, Daniel Giroux de Lachute et plusieurs autres du centre Immaculée Conception et des Parcs de récréation d'Ottawa.

PROGRAMME

29 JUILLET: Dans la soirée:

PRESENTATION des CANOTIERS à CHENEVILLE

30 JUILLET: COURSE DE CANOTS

11,00 A.M. Départ du Lac Gagnon
Arrivée au Centre du Pédalo
9,00 P.M. Au Centre du Pédalo, soirée sur la plage et présentation des nageurs.


31 JUILLET: MARATHON DE NAGE (Amateur)

8,00 A.M. Messe à l'Eglise de Chénéville
9,00 A.M. Déjeuner des Nageurs
12,30 P.M. Départ des Nageurs de l'Île du Canard Blanc, sur le Lac Simon
Arrivée des Nageurs au Lac Barrière

2,00 P.M. AU LAC BARRIERE
Démonstration des Parachutistes
1- sauts de précision
2- sauts en chute libre
3,00 P.M. Spectacle Aquatique
7,15 P.M. Parade avec corps de clairon et les Majorettes de Chénéville
Remise des trophées
Dans la soirée: Fête Populaire dans les rues du village.



Récemment en l'Eglise de Vendée, avait lieu le mariage de Mlle Pauline Nantel, fille de M. et Mme Rolland Nantel de Vendée, à M. Edgar Molloy, fils de M. et Mme Benjamin Molloy de St-Emile de Suffolk. Une réception a suivi à l'hôtel Desjardins de St-Emile. Après leur voyage de noces à Chicoutimi, les nouveaux époux ont élu domicile à Montréal-Nord. Aux nouveaux époux nous souhaitons beaucoup de bonheur.



D. DALE MCCOHEY D.C.
Chiropractor - Chiropraticien
413 VICTORIA THURSO, QUE.
Tel: 985-2462

HEURES DE BUREAU:
Mardi 2 hres à 8 hres P.M.
Jeudi 2 hres à 8 hres P.M.

Nouvelle adresse 777-6520

Dr. GILLES COUTURE
OPTOMETRISTE
Specialiste pour la vue
5 rue Loyal (Edifice Mousseau) Hull, Que.

DECES

M. Régent St-Jean est décédé subitement à sa résidence à St-André-Avellin, le mardi 19 juillet 1966, à l'âge de 40 ans et quatre jours. Outre son épouse, Rosaline Servant, il laisse un fils: François; trois filles: Pierrette, Francine et Diane de St-André-Avellin; quatre frères Ernest, Sylvio et Oscar de St-André-Avellin et Laurent de Montréal; cinq soeurs: Mmes Christin Corbeil (Aline), de St-André-Avellin; Euclide St-Pierre (Armande), de Ripon; et Sylvio Durocher (Mercedes) de Cerville; Aldège Larouche (Jeanette), de Montréal; Hervé Ménard (Rose-Agathe), de St-Jérôme, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle était exposée aux salons Whissell et Gourd de St-André-Avellin. Le service fut chanté en l'église paroissiale de St-André-Avellin et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

M. Onézime Villeneuve, époux de Déalda Archambault, de Chénéville, est décédé à Ripon le mardi 19 juillet 1966, à l'âge de 73 ans 9 mois et 11 jours. Outre son épouse, il laisse deux fils: Rolland de Chénéville et Paul de Montpelier; une fille: Mme Horace Whissell (Jacqueline) de Ripon; un frère, Amédée Villeneuve, de St-André-Avellin; deux soeurs: Mmes Dosithe Rainville d'Ottawa et Rodolphe Tremblay de Papineauville; ainsi que 14 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle était exposée aux salons Whissell et Gourd de Chénéville. Le service fut chanté en l'église paroissiale de Chénéville et l'inhumation eut lieu au cimetière du même endroit.

M. Léonidas Dion, célibataire, de St-Rémi-d'Amherst, est décédé le jeudi 21 juillet, 1966, à la demeure de son frère, Napoléon, à l'âge de 66 ans et 7 mois. Il laisse six frères: Emile de Namur; Zéphirin et René de Lachute, Eugène de Rouyn; Donoza de Rutland, Colombie-Britannique et Napoléon de St-Rémi d'Amherst; deux soeurs: Mmes Arthur Gérard (Aldéa), de Namur et Désiré Girard (Donalda) de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle reposait aux Salons Whissell et Gourd de St-Rémi d'Amherst. Le service fut chanté en l'église paroissiale de St-Rémi d'Amherst et l'inhumation eut lieu au cimetière de St-Emile de Suffolk.



Jeaneau Prudent dit: "Portez un gilet de sauvetage, approuvé par le gouvernement, lorsque vous faites du ski aquatique. La loi exige qu'il y ait un surveillant ainsi qu'un conducteur dans le canot."

Une dame qui dans son jeune temps fut un peu légère, se sent prise de remords. Elle va trouver un prêtre à qui elle se confesse longuement. C'est très bien, ma fille; dit le confesseur. Maintenant, il faut vous racheter. Me racheter? s'écria la dame. Mais, mon Père; Je ne suis jamais vendue, je me suis toujours donnée.

La presbytie n'est pas appelée ainsi parce qu'elle se soigne dans les presbytères.

BONNES FETES

A Mme Noel Sabourin de Ripon qui célébrera son anniversaire de naissance le 30 juillet, de la part de son époux et de ses enfants.

A M. Normand Séguin, de Ripon qui a célébré son anniversaire de naissance le 27 juillet de la part de son amie Germaine.

A Mme Lily Desjardins de St-André-Avellin, qui célébrera son anniversaire de naissance le 29 juillet de la part de ses enfants.

A Jacques Bélisle, de St-Sixte, qui célébrera son anniversaire de naissance le 29 juillet de la part de ses amies Huguette et Lyne.

A Gilles Massie, de Ripon, qui célébrera son anniversaire de naissance le 3 août, de la part de ses amies.

A Mlle Carole Charlebois, de St-André-Avellin, qui a célébré son anniversaire de naissance le 20 juillet de la part de ses amies.

Aux deux jumelles de M. et Mme Donat Robillard, de St-Sixte qui ont célébré leur anniversaire de naissance le 20 juillet de la part de leur grand mère, Mme J.-B. Robillard, ainsi que tante Agnès.

Récemment, Mme Jean-Baptiste Robillard recevait la visite de des familles Jean Robillard, André Robillard, Albert Robillard de Thurso.

POUR VOTRE AUTO

Voyez COTO



DESCOTEAUX PAQUETTE

Chez TURPIN à THURSO

Autos usagées

985-2255 985-2520

Pontiac - Buick - Beaumont

A M. Cléophas Lalonde de St-Emile de Suffolk qui célèbre son 80e anniversaire de naissance le 31 juillet de la part de M. et Mme Euclide Lalonde de Plaisance.

A Mlle Ginette Charlebois de Plaisance qui a célébré son 1er anniversaire de naissance récemment de la part de ses parents et amis.

A Mlle Francine Martin de Plaisance qui célébrera son 14e anniversaire de naissance de la part de ses parents et amis le 8 août prochain.

A Mlle Liliane Racicot qui a célébré son 8e anniversaire de naissance récemment de la part de ses amis Carole, Lise et Serge.

Cartes professionnelles

Dr. PHILIPPE SIMARD

Chir. - Dentiste

St-André-Avellin, Qué.

Dr. HUBERT ST-LOUIS

Médecine générale

Bureau: 2.00 P.M. à 4.00 P.M.

7.00 P.M. à 9.00 P.M. Sauf le mercredi

St-André-Avellin, Qué.

Tél. 14

Dr. GILLES DROUIN

Médecine générale

St-André-Avellin

Tél. 163

Dr. UBALD DESLAURIERS

CHIRURGIEN - DENTISTE

128 rue Galipeau

THURSO, QUE.

Bur: 985-2583

Res: 985-2518

J.M. BERTRAND ET ASSOCIE

Comptables agréés

164, est MacLaren

Buckingham, Qué.

986-3394

Bureau: 985-2020

Res: 985-2014

LACROIX & FILS ENR.

Courtier d'assurances générales

MICHEL LACROIX 309 rue VICTORIA

Courtier d'ass. agréé THURSO, QUE.

LUCIEN LACROIX

Courtier d'ass. associé



Récemment en l'église Notre-Dame du Bonsecours de Montebello, Mlle Yvonne Villeneuve, fille de M. et Mme Maurice Villeneuve, de Montebello, épousait M. Mathieu R. Lodge, fils de M. et Mme Mathew Lodge, de Montréal. Une réception suivie à l'Hotel-Motel Seigneurie de Papineauville. Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux habitent Verdun.

Photo Pétrash, Montebello.



Récemment M. Gaëtan Roy, fils de M. et Mme Joseph Roy de St-Emile de Suffolk épousait Mlle Jacqueline Desjardins, fille de M. et Mme Jacques Desjardins de St-Emile également. Les nouveaux époux éliront domicile à St-Emile.

REPLIQUE AU SECRETAIRE DE LA C S N

Je désire faire une mise au point sur une déclaration faite par le secrétaire général de la C. S. N. à l'émission "Présent", de Radio-Canada, le 4 juillet au soir.

Je tiens d'abord à préciser que cette réplique ne se veut pas l'amorce à une engueulade publique dont tous les syndiqués, y compris nous-mêmes, risquent de sortir affaiblis. Je n'ai donc pas l'intention de poursuivre par les médias d'information une prise de bec sur le sujet du maraudage de la C. S. N. en nos rangs. Car il s'agit bien, quoi qu'on dise, de maraudage et je m'expliquerai clairement tout à l'heure là-dessus. Les termes employés par M. Grondines dans son rapport annuel me paraissent justes et je les endosse bien volontiers.

Je reconnais tout d'abord qu'il y a un certain nombre de mécontents en nos rangs et nous avons MM. Grondines, Lamy et moi-même cherché et recommandé des moyens de les mieux informer sur notre action et nos objectifs. C'est là un phénomène normal en démocratie de gros groupes et nous cherchons constamment à corriger les lacunes découvertes. Nous partageons d'ailleurs cette situation avec n'importe quel corps intermédiaire, corporation professionnelle et confédération syndicale qui n'a pas endormi ses membres, mais avons, nous, le courage de l'admettre et d'y chercher des solutions. C'est même là un phénomène sain, que la vigilance et la critique constructive; les professeurs, de par leur profession, y sont très assiduellement et je souhaite qu'ils le demeurent. Point n'est utile de quitter l'organisme, pour l'améliorer. Il est au contraire nécessaire d'y demeurer et de participer à son perfectionnement. C'est ce qu'ont fait plusieurs centaines d'entre nous depuis au moins six ans. C'est ce que fait chacun d'entre nous en participant sérieusement à ce congrès et ce que vous ferez de nouveau, de retour dans vos milieux respectifs.

Je nie de plus que nous ayons à nous engager "dans une action syndicale véritable". Nous y sommes depuis les années 35 et le gouvernement Duplessis nous trouvait même trop exigeants et comptait notre action pour trop efficace, qui nous enleva le droit à l'arbitrage au rural en 1946.

Le gouvernement Lesage lança même des cris d'alarme ce printemps, citant des chiffres de multiplication par deux des salaires des enseignants du Québec en six ans. Nos conventions collectives incluent depuis belle lurette des formules d'atelier syndical pour lesquelles le SPEQ et certains syndicats ouvriers ont fait la grève récemment. Les clauses de sécurité sociale que nous négocions n'ont rien à souffrir d'une comparaison avec celles de l'industrie. Nous acceptons également, rejetant une certaine étroitesse d'esprit syndicale, une participation à la gestion administrative-pédagogique. C'est être carrément aveugle ou mal informé, que d'affirmer que ce n'est pas là le fruit d'une "action syndicale véritable".

Tout comme c'est tromper le public, comme on a trompé les professeurs des écoles normales et on a tenté de tromper nos membres, que d'affirmer sur les ondes, comme l'a fait le secrétaire général de la C. S. N. hier, qui n'a pas le droit d'être mal informé, de par sa connaissance du milieu syndical et la fonction de grande responsabilité qu'il occupe, que d'affirmer à tort:

1 - que le SPEQ a dépassé seul les normes du ministère de l'Education, ce qui aidera tous les enseignants du Québec;

2 - que ce sont les syndicats ouvriers qui ont apporté ces dernières années aux enseignants, et le retour au droit d'arbitrage et le droit de grève.

Présentons donc l'image réelle des faits et demandons au secrétaire général de la C. S. N., de s'abstenir de carrément mal présenter la vérité.

A) Tout d'abord les normes du ministère de l'Education

Pourquoi être venus chez-nous chercher les renseignements statistiques sur toutes les commissions scolaires où nos conventions collectives dépassent les normes du Ministère, si le SPEQ était précurseur en ce domaine? Nous leur avons gentiment donné ces renseignements...

Pourquoi avoir utilisé comme principal argument de négociation que l'Etat perdait ses professeurs au détriment des commissions scolaires régionales et qu'il lui fallait au moins se rejoindre les salaires payés dans ces dernières, si on affirme aujourd'hui le contraire. Quand a-t-on compté des blagues? Hier ou aujourd'hui?

B) Ensuite la remise du droit à l'arbitrage au rural:

Est-ce que c'est la C. S. N. qui a obtenu pendant les cents jours du premier ministre Sauvé en 1959, le retour du droit à l'arbitrage pour les enseignants du rural à l'occasion de rencontres avec le gouvernement sur ce point et des amendements à la loi corporative de la C. I. C.? Mais non... ce serait d'un angélisme suave, si ce n'était irresponsable comme déclaration...

C) Le droit de grève dans les services publics

Aux séances du comité parlementaire des relations du travail en 1963, le président d'alors de la C. S. N. avait publiquement accepté la négociation provinciale pour les enseignants du secteur public, pour les employés d'hôpitaux et des municipalités civiles. Seules la Fédération de M. Bélanger, la Fédération des SPIC et la C. I. C. s'y sont opposées. A la deuxième version du Code du travail, la C. S. N. était déjà satisfaite, même si ses membres des services publics ne l'étaient pas et ne pouvaient se faire entendre directement auprès du comité. La C. I. C. soutint de nouveau son opposition formelle et ferme.

Les recommandations du second comité gouvernemental sur les services publics ne satisfirent pas non plus aux demandes de la C. I. C. qui avait la première demandé, et réussit à obtenir du premier ministre Lesage, la création d'un tel comité, pour tous nos confrères syndicaux de ce milieu de travail.

Le troisième comité gouvernemental, auquel ne siégèrent que des représentants du gouvernement, des spécialistes neutres, des représentants des commissions scolaires et des représentants des enseignants, fut le premier à recommander officiellement la seule négociation régionale et locale, ainsi que le droit de grève dans le milieu scolaire.

Qui doit-on remercier croyez-vous? Celui qui aujourd'hui prend les regrets pour des réalités?

Les fonctionnaires auraient-ils eu le droit de grève, si les enseignants ne l'avaient eu? Non mais... c'est d'un culot incroyable....

D) Le maraudage

Il en est de même lorsque l'on affirme qu'il n'y a pas de maraudage systématique, mais seulement une charitable réponse à des demandes désespérées. On nous a demandé de décrire "les techniques de subversion" employées. En voici un exemple type, que l'on a répété, à quelques variantes près, auprès d'au moins deux de nos conseillers techniques et d'au moins deux de nos présidents d'association.

Au printemps de 1961, on avait appris, ce dont je ne me cachais pas, mon mécontentement de la C. I. C. MM. Robert Sauvé et Jean-Paul Geoffroy, qui n'étaient alors pas secrétaires généraux de la C. S. N., mais y occupaient des fonctions officielles, me firent venir à leurs bureaux de la rue St-Denis à Montréal, tentèrent d'obtenir des précisions sur les sujets de mon mécontentement, me proposèrent les services bénévoles et "désintéressés" et suggèrent carrément de passer, avec la fédération dont j'étais président, dans leurs rangs, non sans avoir habilement flatté mon orgueil. A quoi, évidemment, je répondis que les carences à compléter devaient se faire de l'intérieur même de la C. I. C. et qu'on n'avait pas besoin de leurs services.

Les techniques étaient déjà bien au point, à l'usage qu'on en avait fait ailleurs. Les modalités ont pu se raffiner aujourd'hui, la corde nationaliste joue fort bien dans certains milieux même à l'encontre de l'unité de certification et on démolit allègrement des réputations, mais les méthodes sont les mêmes.

Non, vraiment, ce n'est ni l'homme, ni la centrale pour jouer les purs en ce domaine! Je regrette d'avoir eu à donner tant de détails, mais il me fallait rétablir la vérité. Ces paroles auront un effet de douche froide ou de bombe, selon qu'on les exploitera ou non. Je souhaite qu'elles soient connues de grand public, que chacun en fasse son profit et qu'on n'en reparle plus par la suite. Il ne m'est pas plaisant de les avoir prononcées, mais il fallait un jour ou l'autre que l'on apprenne à se méfier de certaines déclarations même lorsque faites avec beaucoup d'assurance.

Je regrette d'autant plus ces incidents que mes paroles ne visent pas du tout à démolir la C. S. N. et à l'affaiblir dans son action syndicale, fort intéressante par ailleurs, lorsqu'elle vise à protéger les travailleurs selon l'esprit même du syndicalisme.

C. - Raymond LALBERTE.

Saviez-vous que...

Le village de Montpellier est situé qu'à 1 1/2 mille du Lac Turpin, 1 1/2 mille du Lac l'Emery, 2 milles du Grand Lac Vert, 2 milles du Lac Schryer, 4 mil-

les du Lac Vert (Pères Blancs), 5 milles du Lac Claire, 4 milles du Lac Baril, 4 milles du Lac à John, 5 milles du Petit lac Long, 6 milles du Lac Lacombe, 8 milles du Lac Croche, 8 milles du Lac Mulet, 10 milles du Lac Blais, 12 milles, du lac Peinture, 10 milles du

Lac Sundae, 9 milles du Lac Lafontaine, et 5 milles du Lac Ruisseau à la Roche. Vous pouvez obtenir tous les détails possibles concernant ces lacs et vous adresser à l'Hotel des Monts à Montpellier et demander pour MM. Jacques ou Rock Séguin.

Deschambault Auto Ltée Ltd.

TÉL. 427-5510 PAPINEAUVILLE, QUÉ.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS

Plus de 50 autos en montre.
Aucun paiement requis
36 mois pour payer.

Special DE LA SEMAINE
CHEVROLET 1959

REG. \$595.00 SPECIAL \$200.

Reconnu depuis longtemps par ses clients pour sa grande franchise.



Frank Gauthier, représentant.

Lac-des-Plages

QUÉBEC PAYS FORESTIER

Omer Lussier, ing. f., et Georges Maheux, ing. f.,
Avec la permission de M. O. Lussier, nous vous per-
mettons de publier par tranches la plaquette "La Forêt du
Québec en 1964", qui renseignera sans doute le public de
la région sur nos ressources forestières du Québec.

Samedi soir dernier l'école St-André du Lac des Plages eut à déplorer la visite des cambrioleurs. Ceux-ci avaient fait main-basse sur de l'équipement de bureau pour une valeur d'environ \$400,00, les mêmes bandits s'étaient aussi saisis de plusieurs enjoliveurs de roues, certains valent jusqu'à \$50, chacun. Grâce à la prompte intervention de nos officiers provinciaux les malfaiteurs furent capturés au cours de la fin de semaine.

Elections municipales

M. Aristide Maurice fut élu pour un mandat de deux ans, M. Maurice a défait M. H. Bédard au siège no 4 par la faible marge de 14 votes. Le conseil se compose maintenant de M. A. Levesque comme maire, les conseillers sont MM. R. Hendfield, L. Bernard, C. Dupuis, A. Croft, A. Maurice, F. Lalonde, M. Albert Dionne occupe le poste de secrétaire-trésorier, M. Clément comme inspecteur des chemins. L'administration du Lac Des Plages lance une invitation toute spéciale aux personnes désirant se construire une résidence d'été dans ce centre des Laurentides. Plusieurs emplacements se prêtant à cet effet sont à la disposition de ces personnes. Pour toute information s'adresser à M. Arthur Levesque propriétaire du Restaurant le Rendez-vous en face du bureau de poste. La municipalité du Lac Des Plages est entourée par plusieurs lacs en plus d'être située dans un paradis pour la chasse au chevreuil. Dans ce domaine, M. Conrad Shmilt propriétaire de l'Hotel Mon Chez Nous peut fournir les informations.

III. POPULATION VIVANT DE LA FORÊT

(suite du no précédent)

OMER LUSSIER, ing.f., et GEORGES MAHEUX, ing.f.,

Cinq centres dont l'existence dépend totalement ou très largement de l'exploitation du bois et de sa transformation en produits finis ont fait l'objet de l'enquête. Ils ont été choisis dans différentes régions et assez éloignés les uns des autres, de façon à obtenir une moyenne vraiment représentative et même incontestable des données recueillies de sorte que cette moyenne puisse, au besoin, s'appliquer à l'ensemble de l'industrie forestière de la province.

Notre attention s'est d'abord portée: a) sur l'aspect démographique dans le but de déterminer avec toute la précision désirable combien de personnes dépendent, directement ou indirectement du fonctionnement des cinq usines en cause; b) nous avons ensuite recherché quels sont les revenus publics que rapporte une corde de bois transformée en produits finis.

La population des centres qui ont fait l'objet de l'enquête s'élève à 34,770 âmes; le volume du bois consommé annuellement par les cinq usines s'établit à 1,043,019 cordes. En divisant le nombre de cordes utilisées annuellement par le chiffre de la population on obtient un quotient de 30 cordes.* En d'autres termes, à chaque groupe de trente cordes transformées à l'usine correspond une personne vivant dans la communauté et dont l'existence à cet endroit est liée au fonctionnement de l'usine. C'est dire que l'usine fermant ses portes, les habitants seraient forcés de quitter leur demeure et d'aller chercher ailleurs une occupation leur permettant de vivre eux et leurs familles.

Cet exode forcé ferait surgir une ville-fantôme comme on en voit maints exemples dans les centres miniers; ou encore à la suite de la fermeture de scieries, aux Etats-Unis et au Canada, lorsque la matière première fait défaut ou devient trop onéreuse pour diverses raisons telles l'éloignement des sources d'approvisionnement, la hausse des coûts de transport ou de la main d'œuvre.

On a vu précédemment qu'environ 9,000,000 de cordes sont annuellement transformées en pulpe, papier, carton, sciage, déroulage, etc. En utilisant le facteur ((30)) on peut raisonnablement estimer à 300,000 la population urbaine dépendant de secteur économique. En outre, les manufacturiers qui utilisent des bois à d'autres fins que celles déjà énumérées, donnent du travail à quelque 7,000 ouvriers représentant une population semi-rurale de 28,000 âmes.

A cela s'ajoute, d'après les équivalences homme/an établies par le Bureau provincial de la statistique, environ 16,000 personnes employées à la coupe du bois, chacun comptant environ quatre dépendants soit 64,000 personnes qu'il faut ajouter aux 28,000 déjà mentionnées; c'est donc 92,000 individus vivant dans les campagnes ou les villages ruraux et dont le gagne-pain dépend uniquement de l'exploitation forestière.

D'après ces estimations nous en arrivons à une population totale variant entre 390,000 et 400,000 représentant dans Québec le secteur de la population dont la subsistance est assurée par la forêt et les industries qu'elle alimente.

POUR UN MARIAGE PLUS HEUREUX

Un psychologue de Victoria le Dr. Stewart Meikle, maintient que, si on laisse les garçons jouer avec des poupées les mariages seront plus heureux.

Il précise que cette distraction habitue les jeunes garçons à agir comme le père d'un petit être et que, plus tard dans la vie, quand ils deviennent réellement pères, ils subissent un choc moindre devant leur nouveau-né.

Le Dr. Meikle, ajoute que

les parents s'inquiétant inutilement de leur garçon, qui s'amuse avec des poupées, sont responsables d'une part des difficultés qui naîtront plus tard.

"Cet amusement permet aux jeunes de répéter pour la première fois le rôle qu'ils devront jouer en vieillissant".

Il faut noter que dans la vie la famille doit nécessairement exister de bonnes relations entre le père et le fils.

"Un garçon copie son père et lentement acquiert les habitu-

des caractéristiques de ce dernier."

En offre, le Dr. Meikle recommande une attitude très flexible, devant l'enfant qui commence à fréquenter l'école. Une telle expérience peut avoir des conséquences perturbatrices.

"Dans le passé, les écoles ne se souciaient guère des problèmes du jeune élève."

Selon le Dr. Meikle, la situation présenterait moins de problèmes, si la mère accompagnait son enfant à l'école durant les premiers jours ou si le jeune élève ne fréquentait l'école que deux ou trois heures par jour.

POUR VOS PROBLEMES AUDITIFS ...



BATTERIES
POUR
APPAREILS
AUDITIFS
EN VENTE
AU MAGASIN
J.E.O. CARON
Montebello

ENEZ VOIR NOTRE NOUVEL
APPAREIL AUDITIF "ANDANTE"
AVEC AUDITION CENTRE
VERS L'AVANT.

M. J.P. LECOURS
de Beltone

Hotel Royale a St-André-Avellin
4.00 a 7.00 P.M.

TOUTS LES PREMIERS MARDI DU MOIS
CENTRE AUDITIF BELTONE
Tel.: 233-4091
17 Nicholas Ottawa 2

UNITE SANITAIRE PAPINEAU

Nous désirons attirer l'attention de la population sur le fait que le travail de l'infirmière du Ministère de la Santé est strictement préventif et que lorsqu'il s'agit de traitements, c'est au médecin de famille qu'il faut s'adresser. Il ne s'agit pas de refuser de donner des renseignements concernant la puériculture, la diète des bébés, les maladies contagieuses et l'immunisation; pour tous ces services, l'infirmière reste disponible et toujours prête à répondre aux besoins des gens.



Des accessoires de printemps pour la Volkswagen élégante.

Nous présentons maintenant des accessoires Volkswagen dernier cri. Juste ce qu'il faut pour vous mettre, vous et votre voiture, au diapason du printemps. Vous aurez le choix et l'embaras du choix.

- RADIO HAUTE FIDELITE
- REPOS-TETE
- PHARES ANTI-BROUILLARD
- CADRE DE PLAQUES D'IMMATRICULATION
- PARE-BOUE
- ATTACHE DE REMORQUE
- PORTE-BAGAGE
- ENJOLIVEURS DE ROUES CHROMES
- COUVRE-SIEGES.

428-4251 Cheneville 
Garage R. HOTTE

St-André

Encore une fois cette année la clinique de sang annuelle de St-André-Avellin fut couronnée de succès. Le nombre de donneurs de sang a été supérieur à celui de la dernière clinique.

M. Paul Gendron, président de cette campagne, ainsi que les principaux organisateurs, profitent de l'occasion pour remercier sincèrement tous les participants et les bénévoles en marge de cette clinique annuelle.

Grâce à la collaboration des villages environnants, c'est-à-dire, Duhamel, Chénéville, Ripon, St-Sixte, Montpellier, N.D. de la Paix, Papineauville, etc., etc., la clinique de sang à St-André devient de plus en plus populaire et continuera de l'être.

N'oubliez pas le slogan suivant: "Vous donnez la vie, quand vous donnez du sang". J'imagine que ces mots font "chau d au coeur" à tous les donneurs de sang. Encore une fois, merci beaucoup, et à l'an prochain.

Un organisateur.



Unité Sanitaire Papineau

Clinique d'immunisation pour août 1966
Semaine du 1 au 5 août, 1966.

Mardi 3: St-André-Avellin, Cl. BB de 2,00 à 3,00
Jeudi 4: N.D. du Laus, Cl. BB, de 10,30 à 11,30
Jeudi 4: Val-des-Bois, Cl. BB, de 2,00 à 3,30.

«Concert du mercredi»



L'émission radiophonique *Concert du mercredi*, qui passe à 8 h. 30 au réseau français de Radio-Canada et à CBF-FM, fera entendre, le 3 août, le réputé pianiste Karl Engel, dans un récital enregistré au Camp musical JMC, au Mont Orford, le dimanche 26 juin dernier.

Karl Engel n'est pas inconnu des mélomanes canadiens, puisqu'il a effectué, en 1954, une tournée de concerts pour les Jeunesses musicales du Canada. Cet été, il a accepté de venir au Camp musical du Mont Orford, à titre de professeur, et de donner le concert inaugural de la session annuelle. C'est ce récital que nous pourrons entendre à la radio, le mercredi 3 août.

Originaire de Bâle, en Suisse, Karl Engel, titulaire du Prix international Busoni en 1952 et, la même année, du Prix du Concours international de la reine Elisabeth de Belgique, fut invité par Pablo Casals à participer au célèbre Festival de Prades. Actuellement, en plus de ses tournées de concerts, il est professeur au Conservatoire de musique de Hanovre.

Même si la tendance actuelle de Karl Engel va vers la musique romantique, il n'en reste pas moins fidèle à la grande tradition classique. Ainsi, il interprétera, au *Concert du mercredi* du 3 août, les 12 Préludes et fugues du 1er volume du Clavecin bien tempéré de Bach. Puis, il jouera la Sonate en la bémol, op. 110, de Beethoven, et le récital se terminera par "Variations et fugue sur un thème de Haendel", op. 24, de Brahms.

La participation d'artistes tels que Karl Engel confère à l'émission *Concert du mercredi* une qualité de première valeur.



TIMBRE A L'HONNEUR DE LA CONFERENCE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH



M. Jean-Pierre Côté, ministre des Postes, annonce que les Postes canadiennes émettront le 8 septembre 1966 un timbre de cinq cents à l'occasion de la tenue à Ottawa de la 12e conférence générale de l'Association parlementaire du Commonwealth.

M. Côté a dévoilé que le nouveau timbre sera de couleur, pourpre et de petit format horizontal. Le dessin est l'oeuvre de Bridgens of Winnipeg Limited. Il offre une vue originale de la bibliothèque historique du Parlement d'Ottawa comme symbole de fonctionnement d'un gouvernement parlementaire.

Des représentants des parlements du Commonwealth entier, se réuniront au Canada du 8 septembre au 5 octobre pour discuter diverses questions d'intérêt commun. Le but de l'Association est de promouvoir une compréhension encore plus grande entre les membres des divers Parlements, dont les objectifs sont identiques: respect de la loi, droits de l'homme, et idéaux de la démocratie parlementaire.

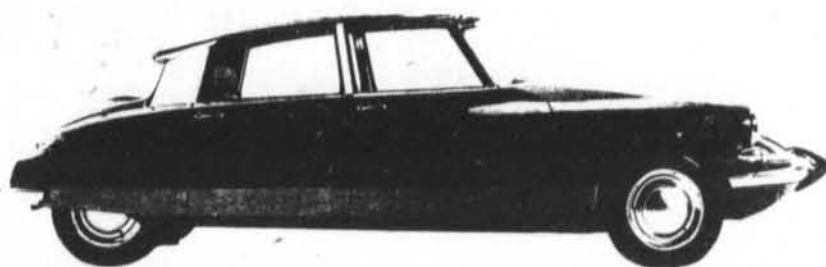
L'Association a été fondée à Londres en 1911, à l'occasion du couronnement de Sa Majesté le Roi Georges V.

La gravure et l'impression du timbre ont été confiés à la Canadian Bank Note Company d'Ottawa. Le tirage atteindra 26,000,000.



Samedi le 23 juillet à 10, 30 de l'avant-midi, M. Marcel Sabourin, fils de M. Rosario Sabourin de Sturgeon Falls, & pousait Mlle Fernande Desjardins fille de M. et Mme Henri Desjardins de Plaisance, le mariage fut béni en l'église du Coeur Très Pur de Marie de Plaisance, par Mgr. le curé Pierre Huneault, suivi d'une réception à l'Hôtel Baie Noire de Plaisance. Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux élront domicile à Toronto. Aux nouveaux époux, beau coup de bonheur.

Démonstration d'autos **Citroen**



Représentant : **GARAGE BOIVIN ST-SIXTE**

SAMEDI
LE
30 JUILLET
2.00 p.m.
à Ripon

Peinture
Quincaillerie
Matériaux de construction



Magasin : 985-2253
317, rue Victoria
Cour à bois : 985-2282
148, rue Alexandre

Tout pour la construction

CENTRE DE REPARATIONS ET SPECIAL
POUR COMPTANT ET APPORTER Quantité limitée
Tuiles à plancher Vynil - Asbestos 080" épaisseur 10¢ la tuile
INSULATION 2"-\$40.^{le} 3"-\$61.^{le} Loose \$1.03^{le} soc
PLANCHE MURALE - CHOIX DE 30 COULEURS
Escompte de 15% COMPTANT et APPORTER
QUANTITE LIMITEE

Montebello

Deplacements,

M. et Mme René Vallée ainsi que M. et Mme Ph. Desjardins et leur petite famille rendait visite à leurs parents et amis de Timmins et de l'Abitibi au Cours de la semaine dernière.

JUL-O-GRAMME



M. Jules Desjardins de Plaisance représentant de la Survivance Cie d'Assurance-vie vous invite à communiquer avec lui (tel. No. 427-6453) a venir le voir à son bureau à Plaisance pour tous renseignements sur nos problèmes d'assurances.

BINGO

A TOUS LES LUNDIS SOIR
A 8.15 HRES

A la salle paroissiale

AU PROFIT DE
L'ASSOCIATION DES LOISIRS
DE THURSO

PRIX EN ARGENT

Gros lot \$150.00

15 parties ordinaires
5 parties spéciales
1 p. consolation

HOTEL DU VIEUX PIN

SEMAINE DU 26 AU 31 JUILLET

Danseuse - Chanteuse

**CLARIBELL
BLANCO**



SEMAINE
DU
2 AU 7 AOUT

Danseuse
Chanteuse

**Ethel
Midley**



MISS SWING

Orchestre **LA BELLE CREOLE**

DANSE CONTINUELLE
AU SON D'UNE MUSIQUE
SUD-AMERICAINE



CHAMBRE ET PENSION A PRIX MODIQUE POUR VOS VACANCES

ST-ANDRE AVELLIN

Réservation 6-S-2 P.O.

CE QUE TOUT PARENT DEV

En avril 1963 et novembre 1964, quand le Rapport Parent parut dans le milieu canadien-français, il contenaient tellement d'éléments neufs et une synthèse qui répondait à des besoins si criants que le public lui fit une belle ovation, surtout les grands moyens audio-visuels journaux et télévision qui, dans les circonstances d'alors, étaient presque conditionnés à un enthousiasme débordant. D'abord on se réjouit en de nombreux milieux de voir l'Etat assumer pleinement les prérogatives d'un Etat laïc parvenu à sa majorité. On s'est réjoui aussi de la grande idée directrice que représentait la démocratisation de l'enseignement de la volonté évidente des Commissaires de préparer la jeunesse au difficile marché du travail et d'avoir su relier les valeurs académiques à la prospérité générale d'une nation.

Mais on s'aperçut vite que les valeurs choisies par les Commissaires comme éléments normatifs de leurs études les conduisaient à omettre d'autres valeurs auxquelles notre milieu tenait autant sinon davantage. Les études se sont multipliées; les craintes ont succédé à l'enthousiasme; les critiques des experts ont démolit chapitre après chapitre et des oppositions qui ne cessent de croître, mettent en évidence les conséquences qu'entraînent la vision du monde contenue dans le Rapport Parent. A l'enthousiasme a succédé la phase des questions, ce qui était inévitable. A la phase des questions critiques succède la phase des études chargées de préparer l'avenir. Un des éléments de cette dernière phase est pré-

que le Ministère de l'Éducation en assume toute la réalisation rapide mais sa faiblesse c'est que dévient vers le Ministère de l'Éducation lui-même toutes les critiques et toutes les lumières qui se font jour sur ce Rapport, ce qui est regrettable car il y aurait le danger de chercher un motif politique à toute critique du Rapport. Nous dirons bien ici nous restreindre à la seule étude du Rapport et ne chercher que la seule vérité, indépendamment de tout contexte politique.

Une réalité fondamentale comme l'éducation nationale, comment le Rapport Parent s'en est-il inspiré? Quelle place lui a-t-il accordé? Peut-on omettre toute éducation nationale? Les Commissaires pouvaient-ils ignorer cette dimension essentielle d'un système d'éducation? Nous sommes 5 millions de Canadiens français enrésés par plus de 200.000, 000 d'Anglo-Américains! Comment rester nous-mêmes? Ignorer cet aspect de la réalité canadienne-française semble inconcevable. En effet, en 1956, le Rapport Tremblay sur les problèmes constitutionnels consacrait plus de cent pages à la nécessité d'une Commission d'enquête sur l'éducation dans le Québec et les commissaires y attirèrent l'attention sur la nécessité de considérer la culture nationale comme élément fondamental de toute réforme.

En 1960, l'Université Laval publiait une synthèse des recherches entreprises par la Commission du Programme, dirigée par Mgr Lefrenière. Là encore, les commissaires signalaient la nécessité d'un humanisme accordé au mi-

quel rôle il doit y jouer et selon quel esprit il doit s'y comporter pour que ce milieu devienne un authentique foyer de culture originale, un efficace moyen de renouveau et d'enrichissement de cette culture" (Mémoire, publié par l'Action Nationale, 1962, p. 30).

Or le Rapport Parent, sur ce point essentiel, est particulièrement décevant. Il omet systématiquement tout ce qui regarde l'éducation nationale, il semble s'adresser à des apatrides, à des internationalistes, à des spécialistes. A part le chapitre sur la langue française, la réalité canadienne-française, comme nation, n'inspire aucune de ses réformes. C'est ce qu'il nous reste à examiner pour en signaler les conséquences. Pour nous, les aspects essentiels n'ont pas été développés, ni même abordés, par le Rapport Parent, comme le problème de la professionnalité qui aurait dû être le premier problème réglé au lieu d'être le dernier avec toutes les méfiances que ce retard ne cesse de causer, méfiances aggravées par des déclarations plus qu'inquiétantes où la professionnalité n'est plus la professionnalité. Comme le problème des institutions privées dont l'existence semble assurée en principe mais qui en pratique devient la source de marchandages et de mesquineries sans nombre sous le couvert d'une coordination mais par garrotage systématique. Rien de surprenant alors si le problème essentiel de l'éducation nationale n'a même pas été abordé dans le Rapport Parent et cette omission volontaire prend son sens plein lors-

histoire, sans visage, sans destinée. Votre Mémoire disait à la page 42: "Il n'est pas possible de faire de l'éducation nationale sans référence précise au problème constitutionnel sous son aspect fiscal, social, culturel et à l'ensemble des valeurs qu'il met en jeu". Or aucun de ces points n'est abordé, c'est pourquoi nous ignorons toujours pour quel type de société le Rapport Parent prépare un système scolaire. C'est peut-être la société américaine ou la société pan-canadienne: impossible de savoir.

Le Rapport Parent (p. 11, tome 2) parle d'humanisme mais sans relation avec Dieu ou avec le milieu culturel. Pour lui l'humanisme nouveau ne consiste que dans un nouveau dosage de culture générale et de spécialisation.

Dans son volume sur le Rapport Parent et l'humanisme nouveau (Fides, 1965, p. 23), M. l'abbé Naud confirme notre propre enquête: "On ne peut tirer du Rapport Parent, une définition de l'humanisme ou de la culture qui reste cohérente tout au long de son exposé. Il manifeste une pensée fort hésitante et il n'est pas probablement exagéré de dire qu'une pensée de ce genre sera bien peu capable d'éclairer et d'orienter sainement les esprits et la poursuite de l'éducation chez nous" (p. 15).

La conséquence c'est que l'école n'a plus à former le jeune, n'a plus à le préparer pour agir sur son milieu. Toutes les matières deviennent alors d'égale importance. Les valeurs de la pensée ont beaucoup moins d'importance et les valeurs d'action beaucoup davantage. L'ac-

à faire fructifier les biens communs des citoyens? De quels biens communs s'agit-il? Est-ce un bien commun pour le jeune Canadien français que d'accepter la Confédération telle qu'elle marche actuellement? Que d'accepter la situation où 80% des Québécois sont soumis à l'emprise économique de quelques grandes familles d'Anglo-Canadiens dans notre propre province? Où est notre bien commun? N'est-il pas avant tout dans notre vouloir-vivre collectif? Dans la nécessité de créer pour les jeunes Canadiens français de "solides et profondes motivations socio-économiques"? (Tome 3, par. 621, p. 45). Par son absence de préoccupations nationales le Rapport Parent prend l'allure d'un système qui veut rendre définitif le statu quo, le conformisme social, l'adaptation à l'état présent des biens communs.

II. — Les structures

Le désir de modifier notre système scolaire aurait pu obéir à des idées de progrès, d'excellence, de perfectionnement. Mais on reste surpris de voir comme les Commissaires, lorsqu'on enlève la rhétorique dans leur Rapport et les conférences qu'il nous ont généreusement multipliées, ont été des maîtres copieurs. Ils ont voulu nous intégrer dans le système d'éducation nord-américain en copiant les structures anglo-américaines. Pour justifier leur choix, les Commissaires n'ont que des louanges pour les Anglo-Canadiens et des jugements durs, impitoyables contre tout ce que nous avons fait. Ils caricaturent nos institutions, en démolissent la valeur propre pour mieux se permettre de

le sens et de valeur inférieure. Cela conduit à briser l'unité de formation donnée par le collège classique, à le tuer dans sa pensée et son organisation profonde. Et par une idéologie toute nouvelle chez nous, cela conduit à vouloir instaurer une structure si monolithique que toute autre institution (que l'institution publique) ne peut exister qu'en s'intégrant au régime public: (le mot populaire est maintenant: coordination). La nation y perd la liberté de choix et de comparaison. La socialisation de l'école conduit au programme monolithique.

III. — Les vertus

L'école proposée par le Rapport Parent doit donner bien des vertus mais comme il n'y a pas d'éducation na-

L'EDUCATION NATIONALE

par Jean

sentée par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste lorsqu'à son récent congrès, elle demanda une éducation du sens national.

En effet un fait majeur devient de plus en plus évident et troublant, c'est que le Rapport Parent nous ouvre des perspectives parfois heureuses, parfois nouvelles, mais nous nous apercevons que son appareil critique est presque totalement absent. Le Rapport n'est accompagné d'aucune étude d'experts; il n'y a pas d'annexes; comme le Rapport Tremblay, Rowell-Sirois ou Gordon. Il n'y eut pas de sous-comités chargés de fouiller tel ou tel secteur du problème et d'exposer au public les avantages et les désavantages des solutions choisies par les commissaires. Bref, les choix des commissaires sont à accepter pour les seules raisons qu'ils croient bons de nous les offrir. Le plus souvent, toute discussion est évitée et les affirmations se succèdent basées uniquement sur l'autorité des commissaires, ce qui en nous obligeant à des actes de foi multiples dans l'omniscience des commissaires, nous paraît bien mince. Le danger d'avoir ainsi opéré, c'est que l'aspect de nouveauté s'étant épuisé, la phase critique fera inévitablement ressortir dans le Rapport tous les aspects à priori, les affirmations non prouvées, les omissions dangereuses et l'aspect doctrinaire d'un système insuffisamment étayé.

La force du Rapport Parent c'est que la phase critique, dans le public, est réduite au minimum vital puis-

lieu canadien-français. Ils définissent l'humanisme comme "l'expression complète de l'homme en fonction d'une part des conditions transitoires du temps et du sol sur lequel il vit, et d'autre part de la réalité transcendante de son être par laquelle il dépasse ces conditions mêmes" (Commission Lafrenière, volume 1, p. 196). Toujours il tient compte que l'éducation c'est un être accordé à son époque et à son milieu.

En 1962 la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal publiait à des milliers d'exemplaires son magnifique Mémoire à la Commission Parent sur l'EDUCATION NATIONALE. Ce Mémoire substantiel de 75 pages était couronné d'une enquête révélatrice sur la dévitalisation des forces de la nation lorsque l'éducation nationale n'est pas faite ou est mal faite.

Comment alors les Commissaires de la Commission Parent pourraient-ils plaider ignorance sur l'intelligibilité de cet aspect de la formation humaine? Votre Mémoire affirmait avec force et sagesse: "Faire de l'éducation nationale, c'est d'abord cela: faire connaître à l'enfant les grandes données de sa culture propre, l'esprit dont elles procèdent, la valeur qu'elles représentent pour lui, pour sa communauté et pour son pays, c'est éveiller en lui la fierté de son héritage culturel, la volonté de le préserver et d'en assurer le plein épanouissement. C'est aussi lui faire connaître son milieu, et lui apprendre comment il s'y insère,

qu'on s'arrête à réfléchir sur l'aspect-clé que représente le vocabulaire du Rapport Parent. Une fois en possession de cette clé, vous relitrez le même Rapport Parent et vous resterez frappés de voir les imprécisions qui en s'accumulant deviennent une volonté précise et systématique d'éviter tout le problème et de donner à notre jeunesse une instruction dépourvue de toute dimension nationale. En effet les connaissances sont semblables à une poignée de sable, elles n'acquiescent cohésion, consistence que lorsqu'elles sont reliées par une pensée, organisées par une idée supérieure et qui débouche sur une sagesse. Or la culture nationale, comme les autres forces spirituelles sont laissées de côté par le Rapport Parent. Il peut parler d'humanisme et de culture mais sous une forme théorique, angélique, sans rapport avec le pays réel et le monde existentiel. On a dit qu'il a été écrit par des sociologues qui en partant du concret auraient proposées une organisation réaliste mais nous infirmons même ces affirmations: comment peut être réaliste une sociologie qui fait fi du milieu, du passé et des caractéristiques qui font de l'écolier un Canadien français? Nous avons cherché la seule vérité et questionné chapitre par chapitre.

I. — Le vocabulaire

Lorsqu'il parle de société et de bien commun, il ne définit pas ce qu'il entend. S'agit-il du Canada tout entier? Cette société envisagée est une société anonyme, sans

acquisition d'un métier devient plus important que la recherche de la vérité pour elle-même ou le service de la nation. "Le Rapport Parent continuera M. l'abbé Naud, nous invite à croire que chacun des univers que constituent les humanités, la technique, la science et même la culture de masse est également capable de produire l'humanisme ou la culture. Nous voudrions bien les croire... La Commission n'aurait-elle pas choisi la voie facile qui consiste à nous dire que tout mène à tout?" (p. 16-17).

N'ayant pas d'idée directrice puisée dans la religion, dans la culture nationale, dans un humanisme enraciné au milieu, dans une société réelle et bien vivante, la part de l'éducation proprement dite perd de son importance, celle de l'instruction accapare l'attention des Commissaires. Les valeurs de l'action prennent le dessus sur les valeurs de la pensée. Par là, c'est le problème de l'éducation tout court qui est remis en question. On ne peut dire que dans une société pluraliste les écoles publiques n'aient plus à s'occuper d'éducation comme les écoles d'hier mais ce serait à la condition d'admettre que l'école publique n'est plus faite pour un jeune Canadien français catholique.

On voit par là ce qu'impliquent les mots et comment ils traduisent toute une philosophie de la vie. Le Rapport Parent demande par exemple que les éducateurs préparent les jeunes à vivre en société. Mais de quelle société s'agit-il? De travailler

détruire tout ce qui s'était fait. Bref le procès en visant le passé, atteint aussi toutes les institutions que nous nous étions données conformément à une pensée française solide. Il aurait fallu l'exploiter, l'adapter. Les Commissaires ont préféré emprunter.

Notre école régionale polyvalente n'est qu'une copie du Comprehensive High School américain. Nos Commissaires ont ajouté un Institut de deux ans qui n'a aucune raison d'être et qui veut être une copie du Junior College américain. Chez les Américains ces institutions ont leur raison d'être et furent une solution originale aux problèmes posés par l'immigration massive, mais chez nous, elles n'ont aucune racine. Il s'agit d'un placement pur et simple sur le pays vivant. De plus les universités anglo-canadiennes et américaines demande seize années de scolarité avant de donner le baccalauréat. Ici nous en demanderons 13 pour aboutir à un certificat sans raison. Nous imitons et nous imitons mal. Toute cette structure est bâtarde. Elle n'est pas un épanouissement de ce que nous avons déjà de solide chez nous. Elle est une imitation mais elle reste en deça des modèles de sorte que nos diplômés n'ont pas la même valeur que les diplômés nord-américains. On imite sans imiter. Nous nous voulons les meilleurs sans posséder une pensée solide et qui tienne compte de tout le réel.

Ainsi plusieurs mots désignant les structures sont français mais canadiens par

tionale, celle-ci est alors remplacée par une certaine démocratie jamais définie et par une éducation civique jamais définie elle non plus. Mais nous voyons mieux l'esprit de cette démocratie et de cet esprit civique aux résultats, c'est-à-dire aux vertus que posséderont désormais les jeunes qui auront été moulés par cette conception des Commissaires.

"La confrontation avec des mentalités et des cultures différentes diront les Commissaires (Vol. 2, p. 233), est déjà une réflexion sur la société, une éducation à la compréhension et à la tolérance." Ailleurs ils diront: "On voit donc que l'école n'a pas à faire de politique, mais plutôt à inculquer à l'élève la préoccupation du bien commun de la société où il vit" (tome 2, p. 234). Partout l'esprit du Rapport est fait de respect d'autrui, de compréhension, de tolérance. Mais nulle part parce qu'il n'y a pas d'éducation nationale, il n'est question de fierté, il n'y a aucune invitation à se faire respecter dans sa langue et ses droits constitutionnels. Toutes les qualités frôlement squignées, à l'exclusion de tou-

A la

Les paroles s'envolent des personnes qui le Père Genest, exposé du secrétaire de grande ac tous les membres

Conférencier à la J. Congrès général 196 S.J., traita du thème NALE ET LE RAPPR gnie du Président gé du colloque.

La Traversée du Lac Simon, un succès sans précédent

GERARD LEDUC

Merci à M. Ray, Clouston de nous donner l'occasion d'émettre cette opinion. Elle est basée sur le témoignage des nageurs comme sur le témoignage de milliers de spectateurs. Le reporter en question a droit, à ses idées mais nous croyons qu'un homme digne de ce nom

doit rapporter les faits véridiques et se faire l'interprète de la masse non d'un petit groupe, dont les sentiments ressemblent à la convoitise. Nous avons déjà critiqué durement tel organisateur à cause de "sa politique de grandeur". Toutefois, quand cette politi-

que sert le public, quand le succès attire la foule, nous sommes obligés de reconnaître qu'il n'y a là rien de nocif pour la région. C'est une question d'honnêteté. Pourquoi la nostalgie des anciens jours? La tradition doit s'effacer devant le progrès sinon la jeunesse parlera avec raison "des croulants". Félicitations aux organisateurs de la Traversée du Lac Simon. Plus retentissant est le succès se devant ses concurrents d'un tour complet. Nous avons vu passer et repasser les concurrents, nous les avons vus s'arrêter pour se restaurer sans se permettre de toucher au quai. Nous avons vu que ces hommes et ces femmes fournissent un effort surhumain. Nous avons admiré le moral à toute épreuve de ces grands champions en écoutant leurs paroles au passage. Nous avons vu les nageurs forcés d'abandonner. Nous avons vu la tenacité et le triomphe des conquérants à travers les traits tendus et les yeux nés; Une femme, Mary Lou Whithill, s'est classée sixième dans le peloton et nous avons pu constater sa souplesse et son endurance. De près nous avons donc été témoins d'exploits remarquables. Nous avons vu, vu de nos propres yeux et nous sommes plus satisfaits, ainsi.

S'il vous plaît, M. Clouston, parlez en mal ou en bien de ses organisations de notre région, mais parlez-en!

Le Lac Simon, face au Club Mont-Pellier, mesure environ

un mille et demi de long par un demi-mille de large. Voilà une piscine magnifique digne des champions mondiaux qui s'y affrontent. Du bord de la plage, nous avons vu un Willem plus vite la région se développera. Continuez messieurs, sans oublier le mot du fabuliste: "Il est impossible de plaire à tout le monde et à son père". Le site du Mont-Pellier se prête éminemment bien aux terrasses qui surplombent la

plage, les commodités adjacentes et la richesse de la nature y créent une ambiance qui s'empare du spectateur et le transporte dans un Colisée moderne. L'amorphie d'une nage où le spectateur ne voit rien, et disparaît. Autrement, la compétition n'est qu'un leurre et n'attire pas la foule. Parodiant l'ancien tribun, nous pouvons dire "Je suis venu, j'ai vu, j'ai vécu".



Samedi le 2 juillet à 3,00 de l'après-midi, M. Euclide Lalonde, fils de M. Cléophas Lalonde de St-Emile de Suffolk, épousait Mlle Fernande Vallée fille de M. et Mme Paul Vallée de Plaisance. Le mariage fut béni en l'église du Coeur Très Pur de Marie de Plaisance, suivi d'une réception à l'hôtel des Plages de St-Emile de Suffolk. Les nouveaux mariés éliront domicile à Plaisance. Aux nouveaux époux, beaucoup de bonheur.

DROLES D'IDEES

Dites donc, Mélanie, si mon tailleur vient pour se faire régler, vous lui direz que j'ai oublié de vous laisser l'argent!

Bien Monsieur! (Une heure après). J'suis le tailleur, mademoiselle, je viens pour la petite note... Je regrette, mais Monsieur m'a dit de vous dire qu'il avait oublié de vous laisser l'argent.

Je suis invitée à une soirée où je sais que je m'embêterai. Quel prétexte offrir, ce sont

des gens susceptibles? R. Faites annoncer dans un grand journal, la Petite-Nation par exemple, que vous avez été écrasée par un taxi.

Tous les soirs, racontait ce monsieur aigri, il y avait un couple d'amoureux qui chuchotait sous ma fenêtre. Hier, j'en ai eu assez d'eux, je leur ai versé un seau d'eau sur la tête. Vous avez bien fait, dit quelque'un. Je n'en suis pas sûr. Dix min tes après, ma femme est rentrée trempée.

En-to-nio.

VOTRE GOLF

Gérard Leduc

La belle saison bat son plein. Aussi les activités se déroulent à une cadence accélérée au golf Mont-Pellier. Tous les spectateurs qui aiment les distractions, la foule, la bonne chère, les dancings de la vie ont été servis à souhait depuis quelques semaines. Ce n'est pas fini puisque des attractions nouvelles seront présentées périodiquement d'ici la fin de la saison. La traversée du Lac Simon attirera plus de deux mille personnes sans compter les résidents ni les membres des clubs. Enfin, les spectateurs ont pu voir le "marathon" sans toutes ses faces puisque les nageurs passaient devant eux à chaque mille parcouru. En fait de nouveauté, voilà une expérience heureuse qui devrait être imitée dans tous les grands concours. Les premiers à en bénéficier seraient les concurrents eux-mêmes, puis le public qui les encouragerait d'autant qu'il participe de plus près aux exploits indéniables. Il se ferait plus nombreux et plus généreux. Les encouragements fusent au passage des participants et un courant de sympathie naît infailliblement à l'égard de ceux qui doivent abandonner soit par épuisement, soit parce que la confiance leur fait défaut lorsque l'avance d'adversaires plus puissants ou plus en forme se révèle trop forte. A l'an prochain pour ceux qui n'ont pas assisté à spectacle: vous verrez alors des hommes et des femmes d'une endurance inouïe qui viennent retrouver leurs entraîneurs, sans toucher au quai pour ne pas être disqualifiés, pour se restaurer et repartir aussitôt du même "crawl" souple et régulier. Le tonnement, la sympathie, l'admiration, l'enthousiasme vous émouvront aussi sûrement que vous émeuvent la tenacité, l'endurance, l'adresse et le courage.

La raison d'être du Mont-Pellier c'est encore le golf. Nous vous en éloignons parfois car le "centre sportif" ne se limite quand-même pas à ce seul jeu. Comme par les années passées, le docteur et Mme Mignault se sont fait valoir par l'habilité qu'ils démontrent à manoeuvrer leurs balles. Votre chroniqueur est tout confus d'avoir confiné Marie Mignault dans l'oubli lorsqu'il fut question des meilleures joueuses du Mont-Pellier. Il s'accuse et s'excuse au nom de la vérité de la justice et du droit. Pour cause, Mme Mignault roula dernièrement un 44 en compagnie de Mme Hébert. Apprécions l'exploit puisque peu d'hommes sont capables de présenter pareil pointage sans tricher. Avec joie, nous présentons à cette jolie dame nos respects et nos hommages.

Mesdames et mesdemoiselles, on annonce le bal de la saison pour le 31 juillet soit un dimanche soir. Vous êtes priées d'exhiber vos robes longues pour la circonstance. Qu'elles cachent ou qu'elles découvrent votre féminité, cette dernière n'en sera que rehaussée. Adorable cachet ne l'oubliez pas. On dit qu'un poète authentique circulera incognito pour offrir un poème dédié à la danseuse de son choix. Pas de plagiat, soyez-en certaines. Un orchestre est engagé pour la circonstance ce qui n'empêchera pas notre organiste attiré de toucher l'orgue en interprétant vos morceaux préférés.

Entretiens, tout le monde, golfeurs et golfeuses, consultez l'Annuaire des tournois et présentez-vous. Si l'union fait la force, elle fait aussi l'agrément.

C'est fait, vous pouviez accuser l'auteur de ces lignes d'inadvertance et d'indolence. Maintenant, acculez-le de désinvolture et vous aurez raison.

LE ROI DES BAS PRIX

CHEZ GUY

Epicier-Boucher Boeuf de l'ouest

TEL. 25 ANDRE PILON, PROP. ST-ANDRE-AVELLIN.

SPECIALS DU 28 JUILLET AU 13 AOUT

<p>Viandes fumées</p> <p>4 ENV. POUR .98</p> <hr/> <p>Bologna AU COMPLET .31 lb</p> <hr/> <p>Saucisses lard-boeuf .39 lb</p> <p>10 lbs 3.59</p> <hr/> <p>Saucisses hot dogs MAPLE LEAF .59 lb</p> <hr/> <p>Steak de boeuf RONDE COMPLETE .69 lb</p> <hr/> <p>Croupe de boeuf AU COMPLET .39 lb</p> <hr/> <p>Roti de boeuf HAUT COTE .49 lb</p>	<p>Pêches HUNTS</p> <p>BOITES DE 28 ONCES 2 .79</p> <hr/> <p>Jus de tomates CLARK</p> <p>AU GAL. .73</p> <hr/> <p>Savon SURF BLEU 5 lbs 1.29</p> <hr/> <p>Aspirins EN BOITES DE 100 COMPRIMES .85</p> <hr/> <p>Eau de javel 1 GAL. .65</p> <hr/> <p>Sucre blanc 100 LBS 7.69</p> <hr/> <p>The Salada 100 SACS. .79</p>
---	---

HOTEL PISCINE

★ ★

MOTEL CAMPING

Bellevue

THEO. BERNARD, PROP.

RECEPTIONS DE TOUS GENRES

Tél. 600-S-22 Air conditionné RIPON

A chaque fin de semaine

l'orchestre

" THE TUNERS "

Danse carrée moderne

Vos chansons préférées

Venez chanter avec nous

chez vous

A bâtons rompus et repus

Il semble bien que la chose soit maintenant officielle. En effet, les travaux en vue de l'aménagement d'un parc industriel à Plaisance doivent débuter au début du mois d'août. L'on sait que ce projet dépasse le million de dollars.

Je me demande si Ted Harris a signé son contrat avec le Canadien de Montréal ou bien s'il ira jouer à St-André cet hiver.

AH! Bravo à Dick Donahue, qui a réussi un trou d'un coup, au golf de Montpellier.

On nous dit que la police municipale est très sévère à Papineauville, St-André et Ripon. Plusieurs touristes l'ont appris à leur dépens, paraît-il et certains nous ont dit qu'ils choisiraient un autre endroit de la belle province pour passer leurs vacances une autre année.

Quand l'Union National a pris le pouvoir au Québec le 5 juin, il y avait à travers la province dix-neuf grèves. Il en reste encore treize à régler, sans commentaires.

La crise financière qui sévit présentement en Angleterre pla-

ce le gouvernement de M. Wilson dans une situation délicate et c'est pourquoi des mesures restrictives ont déjà été prises. Qu'advient-il de tout cela? Pour une fois Roldès ne connaît pas la réponse.

Ai rencontré la semaine dernière au toujours populaire hôtel du Patriote de Plaisance, Maurice St-Onge de Matagami en Abitibi et son fils René de Valdor, de même qu'Andrien Yelle de Ste-Thérèse.

Que font donc les chevaux de Jules Lacoste? L'on ne voit plus leurs noms parmi les vainqueurs.

Les femmes aiment qu'on leur ouvre doucement la porte et qu'on les jette rudement sur le lit.

Je sympathise beaucoup avec Mme Georgette Grosseau de Montebello qui s'est fracturé une cheville au club de golf de Montpellier. Sa fracture toutefois m'a procuré le plaisir de signer mon nom sur le plâtre qui la recouvre.

A voir la mine déconfite de Réal Leduc et Benoit Lyons lorsqu'ils sont revenus des courses l'autre soir, il était facile de deviner qu'ils n'avaient pas fait fortune.

Que Mme Paulette Sailer de Montebello veuille bien accepter mes souhaits d'un prompt rétablissement. Elle souffre, m'a-t-on dit d'un commencement de pneumonie.

Bien le bonjour à:

Robert Miron
Gaston DesCoeurs
Bernard Bourgeois
Viau Pèpin
Donat Tittlit
Léon Dionne
Philippe Quesnel
Jean Biron
Fernand Joanis
Yvellin Filion
Lucien Servant
Bernard Boivin
Claude Boucher
Noel Dinel. A bientôt,

Roldès.



André Deschatelets de Montebello avec une truite de deux livres montrant la manière la plus facile de la prendre.

A l'usine General Motors de Ste-Thérèse-Ouest, l'éclairage et la ventilation sont artificiels. On utilise 4.000 appareils d'éclairage fluorescent, et le système de climatisation renouvelle l'air au moins 3 fois par heure.

La société General Motors du Canada accorde à ses employés des récompenses individuelles qui s'élèvent jusqu'à \$6.000 chacune lorsqu'une de leurs suggestions est adoptée. L'an dernier, la société a ainsi versé \$4.100 par semaine en récompenses.

Papineauville

OUVERT LE VENDREDI SOIR

LUMBER CO. LTD.

OUVERT SUR L'HEURE DU MIDI

Lumber and Building Materials
Bois et Matériaux de Construction

427-6264
PAPINEAUVILLE, QUE.

Toile galvanisée ondulée - 6'-7'-8'-9'-10'-11'-12' pds \$9.50 le carré

Rally Automobile



Lors du dernier rallye-automobile organisé en juin dernier, on remarquait deux figures nouvelles parmi les concurrents. Il s'agit de M. Bernard Frappier et du Dr. Guy Huneault, deux copains de classe. Comme débutants, ils se sont classés très bien. Il faut admettre que Bernard connaissait le chemin dans le rang St-Joseph. Nous connaissons pas encore la date exacte du prochain rallye.

Photo Gill.

DE LAVAL

NETTOYAGE
DES BASSINS
REFROIDISSEURS
ET DES
TRAYEUSES

1

KLENZADE HC - 8
Détergent au chlore

Détergent ultra-puissant qui s'introduit sous le gras et les protéines pour les déloger. Ses agents de mouillage et de suspension assurent un contact complet et la disparition de toute la saleté.

2

KLENZADE PL - 3
Rinsage acidulé

Empêche la formation de pierres de lait, de dépôts minéraux, de taches d'eau et de pellicule ombrageuse. Sûr, s'ajoute facilement à l'eau de rinsage.

3

KLENZADE X - 4
Désinfectant liquide au chlore

Bactéricide liquide de haute qualité, à la fois sûr et puissant. Action très rapide; ne laisse ni sédiment, ni pellicule.

MAURICE CHARLEBOIS

PLAISANCE

CO. PAPINEAU

P.Q.

C'est le meilleur temps pour vous procurer enfin la voiture qui répondra à tous vos besoins et à tous vos désirs.

Nous avons en stock un vaste choix de modèles neufs et usagés tous coloris et toutes puissances, prêts à être livrés et à prix vraiment irrésistibles.

Nous vous conseillons de venir faire votre choix sans tarder chez:

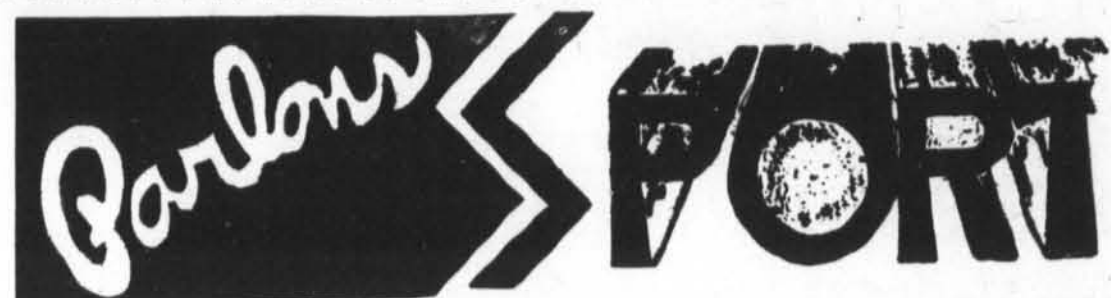
KAVANAGH AUTOMOBILES ENRG.

Vendeur autorisé de GENERAL MOTORS pour la vente pour les voitures CHEVROLET - OLDSMOBILE - CORVAIR et CAMIONS CHEVROLET

LE GARAGE AU COIN DES ROUTES 8 et 57

Montebello

Tel. 423-6224



Ligue de balle-molle de Plaisance

La ligue de balle-molle de Plaisance manifeste un vif intérêt parmi les joueurs et le public à Plaisance. VOICI le classement. Le club Molson dirigé par André Dicaire et Robert Ménard est à la 1ère position avec 4 points, Les Aces dirigés par Aurélien Laplante et Guy Marcotte sont en 2e position avec 2 points, La B à l'Noire dirigée par Robert Legault et les Beavers dirigés par Jean-Jacques Blais sont en dernière position avec aucun point.

Chez les Pee-Wee les Hirondelles dominent le classement avec 4 points et les Tigres et les Alouettes suivent en 2e position avec 2 points chacun.

NAMUR L'EMPORTE DIFFICILEMENT

L'équipe de Namur s'est vu attribuer la victoire lors de son dernier match contre Ripon, mais sans difficulté, en l'emportant par le compte de 2 à 1. C'était une joute régulière de la ligue de balle-molle "Petite Nation", disputée sous les réflecteurs au terrain de jeux à St-André-Avellin.

Après quatre manches complètes de jeu, les Riponnais menaient le bal à 0. A la 5e manche, Namur a croisé la plaque une fois pour égaliser le pointage. A la 6e manche, alors que Lawrence Leggett était sur le 3e coussin, un long coup a été frappé au champ gauche et attrapé par Jacques

Périard; ce dernier n'a pu retourner la balle à temps au marbre et Leggett a enregistré le point de la victoire. André Lavergne a été remplacé au début de la 6e manche par le lanceur Gérard Hébert.

Lawrence Leggett s'est mérité la victoire au monticule tandis que Gérard Hébert subissait le revers. Hermas Lacoste et Robert Perrier agissaient comme officiels.

Les trois étoiles de la partie: Lawrence Leggett 1ère; André Lavergne 2e et Tommy Leggett 3e. Témoins.

Andre Lavergne brille au monticule

Dans une partie régulière de la ligue de balle-molle "Petite-Nation", disputée sous les réflecteurs au terrain de jeux à St-André-Avellin, l'équipe a dû s'incliner devant l'agressivité des Riponnais, en subissant un revers au compte de 6 à 4.

A la fin de la 2e manche, Michel Malette a croisé le marbre pour donner l'avance à St-André à 0. Au début de la 3e manche, le jeune lanceur André Lavergne s'est signalé au monticule en faisant mordre la poussière à trois frappeurs d'affilée, alors que les buts étaient remplis. Ce fut sûrement le tournant de la joute.

A la 5e manche, le Ripon a pris les devants 4 à 1, pour garder le lead jusqu'à la fin de la partie et ainsi se mériter cette importante victoire. Robert Perrier est le joueur qui s'est le plus signalé pour les perdants en frappant la balle en lieu sûr à trois reprises.

Jean-Paul (Mike) Parisien et Raymond "T'Enfant" Paquette, agissaient comme officiels. André Lavergne s'est mérité la victoire au monticule pendant que Gilles Lanthier subissait le revers.

Les trois étoiles de la partie: 1ère: André Lavergne, 2e: Robert Perrier, 3e: Jean-Yves Laplante. Témoins.

Loisirs à Papineauville

Attention. Le tennis est ouvert à tous - abonnement \$1,50. S'adresser à John Furlong ou à Vincent Demeule. A venir, un tournoi compétitif.

CLASSEMENT

Classement de la ligue "Petite Nation" le 24 juillet 1966

	G	P	Pts.
Fassett	9	3	18
Thurso	8	2	16
Namur	7	5	14
St-André	5	7+	10
Ripon	4	7	8
Papineauville	2	11	4

ICI ET LA DANS LE SPORT

Dans le domaine du croquet, les deux jeux sont remplis presque continuellement; mais je remarque que la plupart sont des joueurs locaux. Assisterons nous prochainement à des tournois opposant les villages environnants?

Jules Carrière est toujours l'homme à battre. Cependant, il est suivi de près par l'agressif Donat Durocher.

Dans le domaine du golf, le tout marche à merveille dans la région. Il y a seulement cinq ans passés, nous pouvions compter sur nos doigts les adeptes de ce sport. Aujourd'hui, il y en a des centaines.

Récemment, les golfeurs de Papineauville tenaient un tournoi au Centre de Golf Mont-Pellier, j'imagine que les Golain, Pilon, Parisien et Cie fi-

gurent parmi les gagnants.

Lors d'un récent match de golf disputé au Centre de Golf Mont-Pellier, MM. Hermas Lacoste, Guy Charlebois, François Pharand et Rhéal Boyer n'ont pas été très enchantés de leurs résultats. Il est vrai que la température était chaude.

Sur le côté tennis, disons que les organisateurs prennent beaucoup de temps à démarrer. Peut-être qu'ils attendent l'occasion de lancer un tournoi dans la région. Je remarque, dans un autre écrit de ce journal, que les tennis-men de Papineauville sont entrain de s'organiser en vue d'un prochain tournoi.

En plus d'être excellent joueur de balle-molle, Jacques Gendron est un formidable joueur de tennis. Je suis convaincu que d'ici la fin de la saison, nous aurons l'occasion de le

voir évoluer dans un match contre le champion de St-André, Michel Malette.

J'ai eu l'occasion de converser avec Alain Richer à la suite d'un match de tennis hors-courcours avec sa soeur et apparemment le jeune homme "y a goûté". Il faut être en pleine forme mon cher Alain!

L'équipe des Pee-Wee recevait récemment la visite d'une équipe de Papineauville. L'équipe locale l'a emportée au compte de 11 à 5.

Dans le domaine de la balle-molle, la saison régulière tire à sa fin. La dernière partie est prévue pour le 3 août prochain. Il y aura sûrement des parties à reprendre à cause de la mauvaise température.

Dans le domaine des circuits, je crois que Jacques Gen-

dron a expédié la balle le plus souvent de l'autre côté de la clôture. S'il termine au premier rang, il se méritera un joli trophée.

Le village de Plaisance possède maintenant son terrain de balle illuminé. Sûrement que d'autres municipalités suivront leurs traces.

L'équipe de Fassett a remporté une victoire facile la semaine dernière alors qu'ils étaient sensés rencontrer l'équipe de Papineauville. Les membres de cette dernière équipe n'ont pu être présents à cause d'un tournoi de golf organisé pour leur village.

Jacques Gendron me révéla, après la joute, que c'était la première fois qu'il remportait la victoire n'ayant lancé qu'une seule balle.

Souque à la corde à Plaisance

Le 14 août prochain à 4.30 de l'après-midi, aura lieu au terrain de jeux de Plaisance une compétition de souque à la corde.

Il s'agira de défendre le trophée déjà gagné par l'équipe St-Philippe d'Argenteuil et une autre trophée déjà gagné par l'équipe de l'hôtel Gréber de Ste-Rose de Lima.

Voici les règlements du prochain tournoi.

Pour équipes lourdes, 8 hommes sans limite de pesanteur.

Pour l'équipe poids moyen, 6 hommes ne dépassant pas les limites de 900 lbs.

Pour l'équipe poids léger, 5 hommes ne dépassant pas les 700 lbs.

Pour être déclaré vainqueur, chaque équipe devra l'emporter deux fois sur trois.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au comité des terrains de jeux de Plaisance, Tel. 427-6453, Jules Desjardins; ou 427-6711, M. Jean-Paul Legault, tous deux, de Plaisance.

Le programme de la journée sera annoncé plus tard dans le journal Petite-Nation.

PROGRAMME DU MOIS D'AOUT AU THEATRE BUCKINGHAM

1-4-5-6 Mer. Jeu. Ven. Sam. Commence à 6.45 p.m. SPY IN YOUR EYE Color Dana Andrews DUEL OF CHAMPIONS Scope - Color Jacques Sernas Alan Ladd	7-8-9 Dim. Lun. Mar. Commence à 6.40 p.m. Dim. à 1.30 p.m. CASANOVA 70 Color Marcello Mastroianni Verna Lina THE STRANGLER Victor Buono	10-11-12-13 Mer. Jeu. Ven. Sam. Commence à 6.40 p.m. LE GEANT DE METROPOLIS Color Gordon Mitchell Bella Cortez RENCONTRES Michele Morgan Pierre Brasseur
--	---	---

14-15-16 Dim. Lun. Mar. Commence à 6.35 p.m. Dim. à 1.15 p.m. JUDITH Scope - Color Sophia Loren Jack Hawkins ALONE AGAINST ROME Scope - Color Rosanna Podesta Jeffrien Lang	17-18-19-20 Mer. Jeu. Ven. Sam. Commence à 6.40 p.m. GOZILLA AND THE THING Scope - Color All Star Cast APACHE UPRISING Scope - Color Rory Calhoun Corinne Calvet	21-22-23 Dim. Lun. Mar. Commence à 6.45 p.m. Dim. à 1.30 p.m. T.N.T. All Star Cast WHITE FREIGHT TO HONG KONG Scope - Color Brad Harris Maria Perschy
--	--	---

24-25-26-27 Mer. Jeu. Ven. Sam. Commence à 6.35 p.m. LA CROIX DES VIVANTS Pascala Petit Gianni Esposito LE BOURREAU DE VENISE All Star Cast	28-29-30 Dim. Lun. Mar. Commence à 7.00 p.m. Dim. à 1.45 p.m. BILLY THE KID VS DRACULA Color Chuck Courtney John Caradine JESSE JAMES MISSES FRANKENSTEIN DAUGHTER Color John Lupton Cal Boulder	31 - Sept. 1 2-3 Mer. Jeu. Ven. Sam. Commence à 6.45 p.m. MONKEY'S UNCLE Color Amette Fmicello Tommy Kirk THE WITCH'S CURSE Color Kirk Morris Helene Chanel
---	---	---



Robert Stack
Match vient de consacrer un reportage sur le populaire acteur américain. Car *les Incorruptibles* est une émission aussi populaire en France qu'au Canada et aux Etats-Unis.

Un mauvais alignement de roues peut provoquer un "tirage" latéral des pneus de 20 à 40 pieds par mille. L'effet est double: augmentation de la consommation d'essence et usure des pneus.

LE COCKTAIL SPORTIF

par Lucien Richard

Les Castors de l'instructeur Jean-Paul Desehamps se sont rapprochés de la première position dans le classement de la ligue de balle-molle du lac Schryer en battant facilement les Commandos de Jacques Proulx au compte de 19-9. Jean Laframboise lança pour les vainqueurs et Richard Leclerc était le receveur. André Duford et Maurice Routhier se partageront la besogne pour les perdants, Christian Gosselin et Yvanhoe Perrier réussirent chacun des circuits pour les vainqueurs avec un coureur sur les buts. André Deschamps frappa un 3 but avec 2 coureurs sur les sentiers. Jean Laframboise retira 6 frappeurs et n'alloua que 7 coups sûrs. Les gagnants réussirent 12 coups sûrs contre les lanceurs Duford et Routhier. Jos Paquette fut l'étoile des perdants avec 2 attrapés sensationnels.

Dans une joute d'exhibition contre les Silver Stars d'Angers, les étoiles du Lac Schryer ont eu raison au compte de 14-4. Denis Bélanger a bien espacé les 5 coups sûrs en retirant six frappeurs. Le club d'étoiles du lac Schryer a réussi 12 coups sûrs. Gilles Marinier, Butch Corrigan et Pierre Caron frappèrent des circuits. Voici le sommaire de la joute Commandos vs Castors.

Commandos	1	0	1	1	0	0	6	9	7	4
Castors	2	1	8	4	0	4	x	19	12	2

Classement:

	G	P	PTS.
Panthères	2	0	1.000
Castors	2	1	.666
Commandos	0	3	.000

Prochaine partie: Castors vs Panthères.



Voici la liste des gagnants du tournoi de fer annuel "O'KEEFE" disputé à Brownsburg : 1ère rangée, de g. à d. Eugène Périard et Jean-Paul Maurice de Hull, champion de la classe "B"; A. Latour et Serge Turgeon de Hull, finaliste de la classe "B". 2e rangée, de g. à d. Jean-Guy Bourgeois, représentant de la Brasserie "O'KEEFE", Robert et Alex Gaudreau, de Ville St-Michel, champion de la classe "A"; Magella Loisel et Jean-Guy Paquette, de Windsor, finaliste de la classe "A" et Yvon Malette, organisateur du tournoi.

Drew Photo Service Reg'd, Lachute.

SEVERE AVERTISSEMENT DE L'HON. LOUBIER AUX LOCATAIRES DE TERRITOIRES DE CHASSE ET PECHE

Le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche a pour mission, entre autres, de donner à un plus grand nombre de citoyens la possibilité de pratiquer les sports de la chasse et de la pêche et de faire en sorte qu'ils ne soient pas le lot unique des plus fortunés. A ce devoir s'ajoute celui d'assurer la conservation de la faune. Pour s'aider à assumer cette tâche, la province a organisé il y a plusieurs années un système d'affermage des territoires de chasse ou de pêche à des corporations constituées spécialement à cette fin.

Le ministre du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gabriel Loubier, l'honorable, souligne que l'article 2 de la loi des clubs de chasse et de pêche (Statuts refondus 1964, Ch. 204.) détermine d'une façon explicite le but des clubs de chasse et de pêche, soit "d'aider à faire observer les lois et les règlements concernant la protection du poisson et du gibier dans la province".

Seule la nécessité de faire collaborer étroitement les clubs à la conservation de la faune par conséquent pouvait légitimer la location de territoires de chasse ou de pêche. Or, l'accroissement de la population, l'augmentation des heures de loisir et, en somme, tout le contexte social de 1966 rendent impératif que le peuple ait de plus en plus accès à nos lacs et à nos forêts.

Il est donc évident que les clubs de chasse et de pêche doivent respecter au moins toutes les clauses de leur bail puisque celles-ci tendent tout simplement à obliger un locataire à appliquer rigoureusement les lois et les règlements relatifs à la conservation de nos richesses naturelles.

Le ministre attire tout particulièrement l'attention des in-

teressés sur l'article 5 du bail qui stipule qu'un club s'engage à prendre les mesures nécessaires pour assurer une surveillance efficace et continue du territoire et notamment, à employer au moins un gardien qui doit résider sur le territoire du 1er avril au 1er décembre.

Pour tenir compte des circonstances particulières, comme l'éloignement des centres d'habitation, il est possible d'adopter un système spécial de surveillance, mais un tel système doit être approuvé par les officiers du ministère.

M. Loubier demande donc,

aux clubs de chasse et de pêche de comprendre leur rôle véritable et, partant, de respecter tous les engagements, qu'ils ont pris sous peine de résiliation immédiate de leur bail. Le député de Bellechasse ajoute qu'il n'y aura aucun passe-droit pour qui que ce soit,

dans l'application de cette sanction.

En effet, il est inadmissible, que sur un total de 2,182 clubs, environ 500 n'aient pas un sens des responsabilités assez développé pour protéger les richesses naturelles qui appartiennent en définitive à la communauté, et qu'ils se sont engagés à conserver en retour de privilèges spéciaux.

Lui, y connaît ça...



sa bière, y a rien qui Labatt!

Son métier d'agriculteur, il le connaît bien. Comme tant d'autres, il aime bien son travail et il en est fier. Quand vient le temps de choisir sa bière, là aussi il sait ce qu'il fait. Il sait que la "50", c'est une vraie bonne bière, une bière parfaite. Lui... y connaît ça!



HOTEL DES MONTS

CHAMBRE ET PENSION - ENDROIT TOURISTIQUE

Grill - Danse - Orchestre

TEL. 2571 - MONTPELLIER, QUE.

LICENCE AU COMPLET

Tous les chemins conduisent à Montpellier
Plaisirs pour tous

ORCHESTRE

LES VALETS

VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE
BIENVENUE

Je crois en ceci... Une vocation, le métier d'infirmière

par Mildred I. Walker, I.L., M.A.

L'attitude de l'infirmière envers son métier — Il y a quelques années, à l'occasion d'un dîner organisé à l'intention des infirmières du travail, le conférencier invité, un illustre médecin, s'adressa à plusieurs infirmières en leur posant la question: « Dites-moi, pourquoi donc avez-vous choisi le métier d'infirmière? » Avec un éclair de malice dans les yeux il nous observait en train de chercher dans notre mémoire les raisons lointaines de ce choix.

Posez-vous donc la question: Pourquoi ai-je choisi le métier d'infirmière? Qu'est-ce que j'espère de la vie? Quel genre de travail aimerais-je faire et pourquoi? Ecrivez vos réponses. Cela stimule vos moyens d'expression et vous permet de mieux vous rendre compte des diverses étapes de votre carrière et des influences qui ont modelé l'ensemble de vos connaissances. Lorsqu'une infirmière vient me demander des conseils touchant la profession, je commence d'abord, en ma qualité de conseillère, par observer ses aptitudes à l'avancement plutôt que son âge réel.

Le premier emploi est très important du point de vue de l'évaluation des aptitudes. L'infirmière nouvellement diplômée jouit de l'indépendance, du fait qu'elle reçoit un traitement et qu'elle subvient à ses besoins. Dès qu'elle touche son premier chèque, elle devrait se fixer un certain nombre d'objectifs à atteindre dans sa vie et on devrait l'inciter à commencer à faire des économies pour des cours de perfectionnement futurs et, éventuellement, en vue de la retraite.

Sa formation future et son expérience dépendront de ses projets parmi lesquels peuvent figurer un complément d'éducation formelle, ou le mariage, ou bien les deux. A l'âge de 40 ans, elle entre dans une période turbulente d'incertitude. A ce moment-là, il est normal qu'elle éprouve le besoin de jeter un regard critique vers le passé et vers l'avenir. Elle ne peut pas faire marche arrière dans le temps; elle ne peut plus faire partie de cette jeunesse à laquelle notre société voue un si grand culte. Aussi, son adaptation aux réalités qui mènent vers une heureuse vieillesse ne va pas sans difficultés. Cependant, si elle avait bien organisé sa vie, elle les surmontera sans encombre. Parfois, l'achat d'un nouveau manteau de fourrure, d'une voiture neuve ou d'une nouvelle maison, suffira à lui redonner confiance. Si elle décide de changer de métier, cela devrait être en vue d'améliorer sa situation. Chaque nouvelle étape de la vie devrait être enrichissante en vue de la suivante, et l'on devrait être prêt à accepter de bonne grâce cette évolution normale. Ainsi, j'ai appris à respecter les employés de l'industrie qui ont à leur actif de longues années de bons services.

A la veille de la retraite — Puis vient le temps pour l'infirmière de songer à terminer sa carrière et faire des projets en vue de la retraite. Il se peut que ces projets correspondent à ce qu'elle avait prévu au début de sa carrière. De tels projets doivent être aussi

bien organisés que ceux qu'elle avait eu l'occasion de faire dans le passé. S'il en est ainsi, sa retraite lui sera alors bienfaisante et lui apportera les joies auxquelles elle pouvait s'attendre.

L'infirmière du travail apprend à reconnaître l'importance du travail tant dans sa propre vie que dans celle des autres employés. A leur tour, les infirmières du travail peuvent exercer une certaine influence sur l'attitude des autres infirmières vis-à-vis de ce métier en tant que vocation. En effet, le nursing est un service essentiel à notre société et l'on trouve peu de gens prêts à le rendre. Aussi, pour satisfaire à ce besoin, il faut trouver le moyen de veiller à la conservation des ressources humaines dans ce domaine; or, la satisfaction dans le travail en est un. Le métier d'infirmière peut apporter à son adepte beaucoup de satisfactions, si elle fait preuve d'enthousiasme envers son travail et envers la profession qu'elle a choisie.

UN VIEIL HOMME ET LA VIE

Sous le titre de *Un vieil homme et la vie*, l'ORTF offrira aux auditeurs de Radio-Canada, les lundis et mercredis après-midi à 4 heures, durant tout l'été, des entretiens avec le célèbre homme de lettres français, Pierre MacOrlan.

Aujourd'hui âgé de 84 ans, Pierre MacOrlan a acquis une expérience de la vie et des hommes, une philosophie toute personnelle, une conception du monde bien à lui dont il nous fera part familièrement, sur le ton de la

conversation.

MacOrlan parlera, avec Max Croce, des mémoires, des souvenirs, des lieux de solitude, d'un auto-portrait, de "certains mots", des années d'apprentissage, de la tradition romantique, des animaux, de la grâce d'écrire, de la chanson, de l'honnêteté, en un mot de tout ce qu'il a aimé ou détesté au cours d'une vie longue et bien remplie.

Mise en ondes à Montréal: André Langevin.

Suite de page 2 CINEMA POUR ENFANTS

recteur de salle n'est pas autorisé à montrer des films-annonces (ou bandes-annonces) de films pour adultes à ces représentations pour enfants.

3. - PROCEDURES D'APPLICATION

a) Approbation des films

Un film accepté pour enfants reçoit une seule pièce d'identification: Une ETIQUETTE portant le titre du film et le nom du distributeur avec, en surimpression, les mots suivants: "AUTORISATION POUR ENFANTS". Les droits sont de dix dollars (\$10,00) pour un film en 35 mm, et de cinq dollars (\$5,00) pour un film en 16 mm. Cette étiquette doit toujours accompagner le film en location.

b) approbation des salles

Il est capital de noter que la présentation de spectacles cinématographiques à des auditoires d'enfants doit bénéficier de conditions adéquates quant à la sécurité, à l'hygiène, au bien-être aussi bien qu'à la qualité des installations techniques. Conscient de ses responsabilités à cet égard, l'Etat exige que les cinémas ou les salles non commerciales qui se proposent de présenter du cinéma pour enfants se procurent au Bureau de censure du cinéma un permis annuel (carton de couleur, jaune au coût de deux dollars).

Ce permis autorisant les représentations spéciales pour enfants ne peut être octroyé avant que la salle ait fait l'objet d'une inspection par les responsables du ministère du Travail qui émettent un certificat de sécurité dans les édifices publics aux fins spécifiques des représentations cinématographiques pour enfants.

La procédure à suivre pour l'obtention du permis annuel se procure la formule d'inscription au Bureau de censure du cinéma, la remplir et y joindre

Le permis annuel ou carte jaune autorise un établissement à donner des projections pour enfants, en indiquant, de plus, que le programme à l'affiche a reçu du Bureau de censure du cinéma le visa pour enfants. L'affichage de ce permis au guichet est obligatoire durant les représentations pour enfants.

4. PUBLICITE

L'article 31 de LA LOI DES VUES ANIMEES stipule qu'aucune représentation cinématographique ne peut faire l'objet d'une annonce dans les journaux sans que le matériel publicitaire n'ait reçu l'approbation du Bureau de censure du cinéma.

L'application rigoureuse du contrôle de la publicité pour enfants est assuré au Bureau de la censure du cinéma par son Service de publicité-journaux qui annonce et examine gratuitement toute la publicité française et anglaise destinée aux journaux.

Les exigences sont les suivantes:

a) Suppression de la fausse représentation; altération de titres, textes et images qui ne figurent pas dans le film, etc.

b) Suppression des textes et images qui ne sont pas conformes aux usages généralement acceptés en Amérique du Nord en tout particulièrement au Québec en matière d'honnêteté et de bon goût.

Pour les représentations cinématographiques spécialement pour enfants, outre l'obligation de ne montrer que des films spécialement autorisés, pour de telles représentations, (visé pour enfants), on est tenu de se conformer aux règlements régissant la publicité faite à ces films.

Toute annonce de film visé spécialement pour enfants doit comporter l'indication précise du visa spécial. Cette publicité doit porter la mention: "POUR ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS".

On est instamment prié de s'en tenir à cet unique libellé.

Suite page 16

André-Huguet Latour
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN



Vente - Installation et Réparations

RADIO - TELEVISION
APPAREILS ELECTRIQUES
CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Tél.: 428-2791 Chénéville, P.Q. (Lac Simon)

PIERRE BRIQUES - BLOCS

"FOYER: NOTRE SPECIALITE"

Réjean Renaud
ENTREPRENEUR
ESTIMATION GRATUITE
RIPON - LAC VERT TEL. 2681




Hector Body Shop
MONTEBELLO, QUE.

SPECIALITES: Peinture, débossage et réparation de radiateurs

Tout ouvrage garanti sur contrat - Marchand affichant le sigle Mr 10%

Les 19 premiers clients bénéficieront d'un escompte spécial

S'ad.: M. Hector Larocque MONTEBELLO, QUE
Situé: Entrepôt R. Bibeau, rue Principale. TEL.: 423-6622



Spectacle à chaque fin de semaine

HOTEL Seigneurie Inc.
MOTEL

Tel. 423-6339
R. 8, PAPINEAUVILLE, P.Q.

J. Jacques Brunet, prop.



SALLE A MANGER

CUISINE CANADIENNE

Salle de réception

En fin de semaine
Danse avec orchestre

Pour réservations... 423-6339



PETITES ANNONCES

MAISON A VENDRE

Maison à vendre à Thurso, 2 étages, 4 chambres à coucher. Très bon prix. Tel 985-2825. (5)

Camp à vendre: situé au Lac des Plages, voisin du bureau de Poste, ainsi que 2 terrains situés près du golf et adjacents au Lac. Grandeur 938 x 237, 90 x 40. Pour information s'adresser à Mme N. Chalifoux, Tel. 426-4271.

Maison à vendre, bungalow rue Papineau à Plaisance. Trois chambres à coucher, un salon, une cuisine, chambre de bain, complète et sous-sol. Système de chauffage central. 427-2780, Plaisance 28-4-11.

LOGIS A LOUER

A louer - Trois camps comprenant 100 arpents de terrain, avec lac privé de 4 arpents et demis de circonférence, borné du côté ouest par la montagne noire. S'adresser à M. Ovilla Lavergne, Tel. 179-S-2.

A vendre: Lots situés dans le rang St-Denis sur le terrain du Mont St-André, Prix exceptionnel. S'ad. François Pharend, Tel 140-J, St-André-Avellin, (J.a.c.)

DIVERS A VENDRE

A vendre: Frigidaire de marque International. Comme comme neuf. Garantit. Tel. 985-2358 (21-28)

A vendre: Terre comprenant 150 arpents, érablière, 1,800 chaudières, avec ou sans roulant. S'adresser à Gérard Corbeil, R.R. I Val-Quesnel.

Poêle à vendre, en très bon état, de marque Beach. Prix \$50 environ. S'adresser: Tel. 985-2783, Thurso (21-28)

Grange à vendre: 40 x 50 pieds. Couverture en aluminium construite depuis 5 ans seulement. 100 tonnes de foin pressé. \$30 la tonne. S'adresser à Plaisance 427-6441, (28)

AUTOS A VENDRE

A vendre: Chevrolet 63, V-8, parfaite condition, un propriétaire - bas millage - Appelez: 985-2520, Thurso après 6 hres.

Chrysler 63 - 2 portes toit rigide, un propriétaire, équipé, en parfaite condition. Demandez, M. Paquette 985-2255. Thurso.

Pontiac 62 V-8, automatique, et Radio. Bas millage, demandez M. Paquette. 985-2255

A Vendre: Camion de marque International 1/2 tonne, bien propre, radio, panel. S'adresser à Ghyslain Périard, Tel. 80 St-André-Avellin.

A vendre: Ford Falcon 1961 Moteur neuf. Très bonne condition. Tél. 985-2282 / 985-2420 (21-28)

Objet perdu: Une valise a été égarée entre St-André-Avellin et Notre-Dame de la Paix, dans le rang Ste-Madeleine. Si vous la retrouvez, vous n'avez qu'à communiquer avec le No 612-S-22 St-Sixte (21-28)

A vendre: 18 fenêtres doubles, très bon état s'adresser à F. St-Denis, Tel. 423-6470, Montebello, Qué. (28-4-11-18)

HOMMES - FEMMES

DEMANDES

Homme sérieux désireux de partir son propre commerce pour Montpellier, Ripon, St-André-Avellin et Duhamel. Pour informations écrire à Romuald Guindon, Boite 316, Buckingham, (14-21-28-4)

Homme demandé avec expérience dans le chauffage à air chaud, brûleur à l'huile. Tel: 985-2524, Thurso (14-21-28)

Institutrice demandée pour donner l'enseignement à une classe pour élèves de 7e, 8e, 9e année. Logis fournis. Pour tout renseignement, s'adresser à 687 2727 Rolland Charron Président ou à Gérard Desjardins, secrétaire-trésorier, (28-4-11)

Fille demandée pour travail général de maison, Emploi permanent. J.P. Mousseau, Masson, 986-3294, (J.a.c.)

Fille demandée pour travailler au Restaurant Claude Bisson, de St-André-Avellin, S'adresser à Claude Bisson, Tel. 82-J, St-André-Avellin, (28-4-11-18)

Aide-familiale demandée pour bon foyer à Montréal; \$30 par semaine; trois enfants; emploi pour le 15 septembre; références appréciées. Pour informations: S'adresser à Mme André Gauthier Tel. 427-5594, Papineauville, (J.a.c.)

SEMELLE RENA

Cuivre et zinc

Autrefois semelles électriques



Une semelle qui fait du bien

Cuivre & zinc. Une semelle, qui fait du bien \$1.95 - Pointure 3 à 12. Satisfaction garantie ou argent remis. Milliers de clients satisfaits. Pharmacie Renaud 986-3215 Buckingham, Cordonnerie Filia-treault B'ham, Agent Dupuis, Val-Quesnel, Tel. 615-s-3. Cordonnerie Quesnel 985-2005, Carmen Deschamps, Thurso, 985-2772, Pharmacie Thurso, 985-2191.

ARGENT DISPONIBLE

1ère et 2ième Hypothèque

SERVICE RAPIDE

TEL.: 986-8109

Elliot Investment

REPRESENTANTE DEMANDEE

WESDAMES:

Devenez représentante AVON et gagnez des revenus substantiels.

Territoires ouverts: Fassett Vendée, Boileau, St-Emile-de-Suffolk.

Mme G. Bordeleau
P. O. Box 126
Avlmer, Québec.

En vedette LA FAMEUSE CHANTEUSE MONIQUE CADIEUX

LES TSARS

A THURSO

ROCK

YE-YE

TWIST

GO-GO

JEAN-MARC BRISEBOIS BOB HAYES ROBERT BRISEBOIS ANDRE LABELLE

Toujours les belles Go-Go

VEN. SAM. DIM.

HOTEL UNION - THURSO

SALLE A MANGER OUVERTE JUSQU'A 3 HRES A.M.

L'AMOUR SE DIT,
L'AMOUR SE CHANTE

On est habitué d'entendre des poèmes d'amour ou des chansons d'amour. On est même assez familier avec les poèmes d'amour mis en

chansons. Mais on n'entend jamais en même temps les paroles d'une chanson d'amour, dites par une voix, pendant qu'un orchestre interprète la mélodie qui habillait le poème. C'est à cette expérience inusitée que nous convie Madeleine Martel, en réalisant, le mardi de 3 h. 30 à 4 heures, cet été, *L'Amour se dit, l'amour se chante.*

Au cours des émissions de cette série, François Bertrand lira, de sa voix chaude et grave, les paroles de chansons d'amour choisies parmi les plus populaires ou les plus poétiques, pendant qu'un orchestre dessinera en toile de fond, la ligne mélodique de la chanson.



LE BOWLING BOURGEOIS DE MONTEBELLO

Voulez-vous vous délasser ?

Notre salle de quilles est l'endroit tout désigné.

Tél. 423-6684

Il y a de la joie chez BOURGEOIS

Avis

Employée de bureau demandée connaissant dactylographie et comptabilité générale. S'adresser à: Papineauville Lumber Co. Ltée., a/s G. Marcell, Tel. 427-6264.

Homme demandé. A temps régulier ou partiel. Doit posséder une automobile. Bon salaire. Pour plus amples renseignements: S'adresser à L. Délorne, L'Orignal, Ont. Tel. 675-4584, (28-4)

Pour lavage et nettoyage de tous genres de tapis, adressez-vous à: M. Paul-Emile Fournel Tel. 3356 Notre-Dame-de-la-Paix, (28-4-11)

"Gâteau tue-mouches" "Fly Cake"

Extermine mouches, maringouins etc... rapidement, au seul contact; dure toute la saison \$1.25. Il suffit de l'humecter. Aucune odeur. Pharmacie Renaud Buckingham 986-3215, la Pharmacie Thurso 985-2191, Epicerie Paquette, Papineauville 427-5556, O. D'Aoust & Fil

Masson 986-5155, Mestai Martin, Plaisance 427-6935, Gendron & Groulx Tel. No 40, St-André-Avellin.

J. O. Dumouchel, Gatineau 663 3580, 752 rue Rachel, J. O. Caron - Montebello 423-6384, Montréal, Agents demandés. Distributeurs J. A. Renaud

L'arose Livestock

Encan tous les mercredis à 3.00 P.M.

986-3552

Masson, Qué.

MARCHÉ	
BONS VEAUX	30 A 33
MOYENS	26 A 29
COMMUNS	20 A 25
BONNES VACHES	17 A 22
MOYENNES	15 A 17
DECOUPEES	13 A 15
TAURES	20 A 23
TAUREAUX	20 A 24
PORCS A BOUCHERIE	24 A 28
TRUIES VIVANTES	16 A 22
PORCS SEVRES	12 A 20
BOUVILLONS	suivant qualité, 20 A 25

LA MISE EN APPLICATION DU REGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA EXIGERA UNE ACTION ENERGIQUE, DECLARE LE CONSEIL CANADIEN DU BIEN-ETRE

Le Conseil canadien du Bien-être a été très heureux que le projet d'assistance publique du Canada ait subi sa deuxième lecture en Chambre, le 5 juillet, et il a fortement recommandé la prompt adoption de ce qu'il considère comme une des plus importantes mesures législatives visant la sécurité sociale à être étudiée au Canada depuis nombre d'années.

"Ce régime, a dit le président du Conseil, M. B. Alexander est destiné à aider tous les Canadiens qui ont besoin d'aide, et selon leurs besoins. C'est la première fois qu'on tente au Canada de remplacer par une méthode d'approche coordonnée le méli-mélo des mesures législatives fédérales et provinciales qui existent aujourd'hui en matière d'assistance publique.

M. Alexander a souligné toutefois, que le Régime est une mesure fédérale habilitante, c'est-à-dire qui peut être utilisée ou non, selon l'intérêt que lui accordent les provinces et en définitive, le public en général. C'est pourquoi le Conseil voudrait voir tout d'abord qu'il y ait une action énergique et ingénieuse à tous les échelons du gouvernement, afin que les buts du Régime soient pleinement réalisés selon l'esprit aussi bien que la lettre. "Ensuite, nous nous préoccupons de certaines lacunes dans le régime tel qu'il est actuellement et des modifications qu'il faudrait y apporter pour faciliter son entière application.

"Nous avons préparé une déclaration détaillée dans laquelle nous faisons des propositions et des recommandations à l'égard de ces deux points. Nous la présenterons sous peu aux députés fédéraux et provinciaux. En attendant qu'on nous permette de faire les commentaires que voici":

"Le Conseil réitère que le régime aura besoin de l'appui vigoureux des provinces et de leurs organismes administratifs, pour pouvoir fonctionner. Il se peut que les provinces reçoivent quelque 115 millions par année, dès 1970, et cela en plus des fonds publics qu'elles dépensent actuellement en grande partie à même leurs propres revenus. Les provinces pourront utiliser cet argent pour améliorer leurs programmes d'assistance ou en créer de nouveau, ou bien l'employer surtout, pour réduire le coût de leurs programmes tout en conservant, les mêmes normes. "Or, ce ne sera que par l'amélioration et la création de nouveaux programmes que l'on pourra réaliser l'objectif du Régime d'assistance publique du Canada", a dit M. Alexander.

"Le Conseil estime que, pour atteindre toute la portée du Régime, la participation aux frais des services d'administration et de bien-être social relevant du Régime qui se limite, actuellement aux programmes accrus ou nouveaux, devrait s'étendre aux services de bien-être déjà existants fournis par les organismes publics ou par des agences privées, qui seront fusionnés au Régime.

"A ce propos, comme l'argent ne servira pas à grand-chose à moins qu'il y ait un personnel expérimenté suffisant pour faire ce travail, le Conseil recommande fortement que le gouvernement fédéral participe au coût des programmes existants et des programmes continus de formation du personnel, ainsi, qu'au coût des programmes nouveaux ou accrus (comme il est prévu au plan). "On se préoccupe surtout non seulement du nombre de personnes requises pour le travail, mais aussi de la qualité de leurs services", a dit M. Alexander.

Le Conseil recommande, notamment, aux provinces d'établir des taux de prestation suffisamment élevés pour répondre aux besoins réels et de majorer ces prestations de façon à les maintenir en rapport avec le coût de la vie.

Le Conseil recommande fortement, qu'afin d'assurer une assistance convenable, le gouvernement fédéral cherche un moyen d'augmenter sa participation au coût du régime dans toute province où ce dépasserait un certain niveau. Par exemple, si le nombre de personnes qui reçoivent de l'assistance publique augmentait jusqu'à dépasser un certain pourcentage, déterminé d'avance, de la population de la province, ou lorsque les frais dépasseraient un certain montant déterminé d'avance, du revenu provincial. Cela n'est pas prévu dans le Régime actuel.

Le Conseil recommande que les provinces utilisent pleinement, conformément à la Charte de santé pour les Canadiens, les dispositions du Régime pour assurer les services de santé, et qu'elles assurent aussi, aux termes du Régime, tels autres services que ceux de l'orientation familiale et des aides familiales visiteuses.

Les gouvernements locaux, fait remarquer le Conseil, doivent collaborer avec les autorités provinciales à assurer au moins le minimum de prestations et de services établis par la province, et même à assurer plus que cela au besoin, pour bien répondre aux nécessités de leurs administrés.

M. Alexander a terminé en disant que "c'est ce principe du Régime, voulant que l'on accepte le besoin réel comme la seule limite aux prestations qui fournit l'occasion de s'attaquer à la pauvreté et d'égaliser le traitement d'une foule de personnes nécessiteuses (quelque 5 p. 100 de la population), qui doivent dépendre d'une forme quelconque d'assistance publique générale, et d'améliorer aussi les prestations des personnes incluses dans les programmes visant des catégories spéciales comme les aveugles, les vieillards et les invalides.

Nous comptons sur l'adoption rapide de cette loi, et nous ferons tout en notre pouvoir pour encourager l'application, à tous les échelons du gouvernement de ses dispositions de vaste envergure.

Suite de page 14

CINEMA POUR ENFANTS

et d'éviter des messages vagues incomplets et non conformes aux dispositions de la loi tels que: "matinées pour enfants", "pour toute la famille", "spectacle pour jeune auditoire", "films pour les jeunes", etc.

Toutes ces formules sont imprécises, incorrectes et donnent une interprétation inexacte de la Loi.

5. - IMPORTANCE DU CINEMA POUR ENFANTS

Au Québec, la Loi aussi bien que la tradition accordent une importance particulière au cinéma pour enfants. L'habitude consacrée par la législation à ce jour prévoit des représentations spécialement destinées à des auditoires d'enfants suivant une réglementation très précise.

Il est essentiel que le secteur de l'exploitation assume toutes ses responsabilités et voit à respecter intégralement les dispositions de la loi à cet égard. Et pour assurer l'application stricte de la loi, le Bureau de censure du cinéma est doté d'un système d'inspection régional. Cinq inspecteurs visitent régulièrement le territoire du Québec et le Code d'inspection prescrit la plus grande vigilance au chapitre du film pour enfants. A la moindre infraction les inspecteurs ont le devoir d'intervenir énergiquement.

La Coupe du monde de soccer à «Sports du monde»

Une émission peu banale aura lieu le 31 juillet prochain. En effet, la télévision de Radio-Canada présentera en direct la partie de la Coupe du monde de soccer, depuis le stade de Wembley, à Londres.

Cette partie exceptionnelle, qui intéressera tous les sportifs, mettra aux prises les deux meil-

leurs équipes nationales de soccer.

La retransmission de cette joute se fera au moyen de l'Oiseau matinal pour ce qui est des images. Le son, lui, nous parviendra par l'intermédiaire du câble de l'ORTF.

C'est la première fois dans l'histoire de la télévision qu'une

partie finale de la Coupe du monde de soccer est retransmise par-dessus l'Atlantique à l'intention des téléspectateurs nord-américains.

Sports du monde vous sera présenté le dimanche 31 juillet à 3 h. 30 de l'après-midi, au réseau français de Radio-Canada.

Hotel du Nord

EUGENE LANTHIER, PROP
LICENCIE

CHAMBRES ET REPAS

RECEPTIONS DE TOUS GENRES

Notre-Dame de la Paix

Musique et danse toutes les fins de semaine

L'orchestre Be-Bop Boys



DANSEUSE
JOHANNE

Sam.-Dim. les 30-31 juillet

SPECTACLES

Samedi à 10.30 hres et 12.30 p.m.

Dimanche à 4.30 hres et 8.30 p.m.



Danseur à claquettes

Comedien - Chanteur

CHA-CHA-HOGAN

M.C. - Vocalist - Comic